

I  
**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET UNIVERSITAIRE**  
**INSTITUT SUPERIEUR PEDAGOGIQUE DE BUKAVU**  
**ISP/BUKAVU**



B.P. 854/BUKAVU

*SECTION DES SCIENCES COMMERCIALES, ADMINISTRATIVES ET  
INFORMATIQUE*

**OPPORTUNITES ET CONTRAINTES DE  
L'ENTREPRENEURIAT FEMININ DANS LA VILLE BUKAVU**

*Travail de fin de cycle présenté en vue de  
l'obtention du diplôme de graduat en  
pédagogie appliquée.*

Option: Sciences Commerciales et  
Administratives

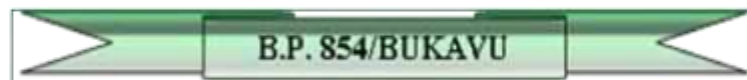
Par **MURHULA CIDURHA Serge**

Encadré par **Madame Bibish MASOKA**

*Professeur*

Année académique 2017-2018

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET UNIVERSITAIRE  
INSTITUT SUPERIEUR PEDAGOGIQUE DE BUKAVU  
ISP/BUKAVU**



*SECTION DES SCIENCES COMMERCIALES, ADMINISTRATIVES ET  
INFORMATIQUE*

**OPPORTUNITES ET CONTRAINTES DE L'ENTREPRENEURIAT  
FEMININ DANS LA VILLE BUKAVU**

*Travail de fin de cycle présenté en vue de  
l'obtention du diplôme de graduat en  
pédagogie appliquée.*

Option: Sciences Commerciales et  
Administratives

Par **MURHULA CIDURHA Serge**

Encadré par **Madame Bibish MASOKA**

*Professeur*

Année académique 2017 - 2018

**EPIGRAPHE**

*« L'entrepreneuriat féminin joue un rôle fondamental dans l'économie de la RDC. Nous voulions mieux comprendre les problèmes que ces femmes rencontrent, pour faire en sorte que nos projets à venir les aident effectivement à créer des entreprises viables et productives »*

**Moustapha Ndiaye**

## DEDICACE

*A tous ceux qui m'ont soutenu et dont la contribution à la réalisation de ce travail n'a pas de prix ;*

*A mon Père BISIMWA CIDURHA Sylvain ;*

*Et*

*A ma mère MPEMBE Solange.*

**Serge MURHULA CIDURHA**

## REMERCIEMENTS

*Dieu merci pour la santé, la volonté, le courage et la détermination qui nous ont accompagnés tout au long de la préparation et l'élaboration de ce travail et qui nous ont permis d'achever ce modeste travail.*

*Le présent travail est non seulement le résultat de notre courage, sacrifice, patience et endurance mais aussi une participation de plusieurs personnes qui nous sont chères. Son succès dépend d'une série d'interventions tant matérielles, financières, morales qu'intellectuelles.*

*Nous tenons d'abord à remercier infiniment notre Directrice de TFC, Madame le Professeur Bibish MASOKA, pour son encadrement et ses constantes orientations de notre recherche en y accordant une méticuleuse attention, ainsi que pour ses conseils, sa disponibilité et son extrême amabilité malgré sa grande charge de travail.*

*Nos remerciements s'adressent aussi à tous mes enseignants du département des sciences commerciales et administratives en particulier et ceux de l'ISP/Bukavu en général pour leur formation.*

*Nos sincères remerciements s'adressent à tous les camarades et aux autorités académiques de l'ISP/Bukavu.*

*Que mon père, BISIMWA CIDURHA Sylvain, ma mère, MPEMBE Solange, mes frères, Alfred MUGISHO et Joël AKONKWA et mes sœurs, Nadège NSHOKANO et Clarisse BINJA qui m'ont tous encouragés à mener à bien cette recherche, trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude.*

*Nous adressons aussi nos remerciements aux femmes entrepreneures qui ont participé à cette recherche.*

*Le soutien indéfectible de nos amis nous a permis de ne pas nous écarter dans les moments difficiles de l'objectif. Nos remerciements à Serge AGANZE, Arcade MURHULA, Christian MUNYAGA, Espoir LWANGO, KABUNGULU KALONDA, PALUKU KAMBALE, WINENE, Adrien KERUKOMA, KOSHIKWINJA Alain, KIBOLA Jonathan, Moïse MUGOMOKA, Emmanuel CUBAKA RUHAMYA.*

*Que tous ceux qui d'une manière ou d'une autre, ont rendu possible la réalisation de ce travail trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.*

**Serge MURHULA CIDURHA**

#### **SIGLES ET ABBREVIATIONS**

\$ : Dollar américain

% : Pourcentage

AGR: Activités génératrices des revenus

IMF : Institutions de micro finance

ISP : Institut supérieur pédagogique

O.N.G : Organisation non gouvernementale

PNUD : Programme des nations-unies pour le développement

PVD : Pays en voie de développement

RDC : République Démocratique du Congo

TFC : Travail de fin de cycle

## LISTE DES TABLEAUX

|                                                                                                |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 1 : Population de Bukavu en 2017 .....                                                 | 18 |
| Tableau 2 : âge de l'entrepreneure .....                                                       | 21 |
| Tableau 3 : Situation matrimoniale de l'entrepreneure .....                                    | 22 |
| Tableau 4 : Taille de ménage .....                                                             | 22 |
| Tableau 5 : Niveau d'instruction de l'entrepreneure .....                                      | 23 |
| Tableau 6 : Revenu mensuel du mari .....                                                       | 23 |
| Tableau 7 : Répartition des entrepreneures investiguées selon le domaine d'activité. ....      | 24 |
| Tableau 8 : Encouragement des entrepreneures enquêtées par l'entourage .....                   | 25 |
| Tableau 9 : Réaction de la famille vis-à-vis de la décision d'entreprendre .....               | 25 |
| Tableau 10 : Entrepreneuriat et statut social .....                                            | 25 |
| Tableau 11 : Contraintes des entrepreneures mariées .....                                      | 26 |
| Tableau 12 : Nombre d'heures consacré à l'activité .....                                       | 26 |
| Tableau 13 : Discrimination en tant que femme .....                                            | 27 |
| Tableau 14 : Attitude des entrepreneures investiguées face à un emploi salarié .....           | 27 |
| Tableau 15 : Répartition des entrepreneures enquêtées selon la motivation d'entreprendre ..... | 28 |
| Tableau 16 : Sources de financement au démarrage .....                                         | 28 |
| Tableau 17 : Affectation des revenus des femmes entrepreneures visitées .....                  | 29 |
| Tableau 18 : Difficultés d'obtention de financement .....                                      | 29 |
| Tableau 19 : Conditions d'obtention du financement : Garanties .....                           | 30 |
| Tableau 20 : Obtention des crédits : Hommes par rapport aux femmes .....                       | 30 |

## TABLE DES MATIERES

|                               |     |
|-------------------------------|-----|
| EPIGRAPHE .....               | I   |
| DEDICACE .....                | II  |
| REMERCIEMENTS.....            | II  |
| SIGLES ET ABBREVIATIONS.....  | III |
| LISTE DES TABLEAUX.....       | IV  |
| TABLE DES MATIERES.....       | IV  |
| 0. INTRODUCTION.....          | 1   |
| 0.1 Problématique .....       | 1   |
| 0.2 Hypothèses .....          | 2   |
| 0.3 Objectifs de l'étude..... | 2   |

|                                                                                    |    |
|------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 0.4 Choix et intérêt du sujet.....                                                 | 2  |
| 0.5 Méthodologies .....                                                            | 3  |
| 0.5.1 Méthodes .....                                                               | 3  |
| 0.5.2 Techniques.....                                                              | 3  |
| Délimitation du sujet.....                                                         | 4  |
| 0.6 Canevas du travail .....                                                       | 4  |
| CHAPITRE PREMIER : REVUE DE LA LITTERATURE .....                                   | 4  |
| I.1 Approche théorique.....                                                        | 4  |
| I.1.1 Définition de l'entrepreneuriat et de l'entrepreneur .....                   | 4  |
| I.1.2 Caractéristiques de l'entrepreneur.....                                      | 6  |
| I.1.3 Théorique sur l'entrepreneuriat.....                                         | 7  |
| I.1.4 Femme entrepreneure .....                                                    | 8  |
| I.1.5 Quelques expériences de l'entrepreneuriat féminin à l'échelle mondiale ..... | 9  |
| I.1.6 La micro finance et l'entrepreneuriat féminin .....                          | 14 |
| I.2 Revue de la littérature empirique.....                                         | 14 |
| D'INVESTIGATION.....                                                               | 17 |
| Brève présentation de la ville de Bukavu .....                                     | 17 |
| II.1 Démarche d'investigation.....                                                 | 18 |
| II.1.1 Techniques de collecte des données.....                                     | 18 |
| II.1.2 Dépouillement, analyse et traitement des données .....                      | 19 |
| CHAPITRE TROISIEME : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS .....   | 19 |
| III.1 Caractéristiques socio-économiques des entrepreneures enquêtées.....         | 19 |
| III.2 Activités entrepreneuriales : opportunité et obstacles .....                 | 23 |
| SUGGESTIONS .....                                                                  | 31 |
| CONCLUSION.....                                                                    | 32 |
| REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....                                                  | 33 |
| QUESTIONNAIRE D'ENQUETE .....                                                      | 36 |

## CHAPITRE DEUXIEME : PRESENTATION DU MILIEU D'ETUDE ET DEMARCHE

## 0. INTRODUCTION

### 0.1 Problématique

La crise économique des années 1980 à laquelle étaient confrontés les pays africains au sud du Sahara s'était traduite par la perte de compétitivité de PME et grandes entreprises du secteur moderne de l'économie entraînant des pertes d'emplois, un chômage aigu et la paupérisation des populations (Bitemo, 2008). Les programmes d'ajustement structurel qui avaient été mis en œuvre pour stabiliser l'économie et juguler la crise n'ont pas, dans l'ensemble, produit les effets attendus. Depuis lors, le niveau de la pauvreté n'a cessé de croître (CNUCED, 2007,). En République Démocratique du Congo par exemple, les pillages des années 1991 et 1993 ainsi que les conflits armés de 1998-2002 ont affecté négativement le marché de l'emploi.

Il en découle une grande pauvreté des populations qui n'arrivent souvent pas à satisfaire leurs besoins économiques essentiels. Un des remèdes contre la pauvreté est le fait d'*encourager la population à la créativité* (Article 35 de la constitution), Milaine Rossanaly estime que *dans un pays où le taux de chômage est très élevé, la plupart des femmes n'ont pas d'autre choix que de créer une micro-entreprise pour subvenir aux besoins de leur famille c'est-à-dire à s'orienter vers la promotion des activités génératrice des revenus qui se traduit par la création d'une micro-entreprise ou d'une petite entreprise.*

Il est parfaitement admis aujourd'hui que l'entrepreneuriat est un vecteur fondamental de l'économie. Il est considéré comme un catalyseur important de la croissance et du développement économique et social dans de nombreux pays. L'activité entrepreneuriale est considérée comme un outil de motivation des jeunes entrepreneurs qu'ils soient hommes ou femmes et un vecteur de la création de richesse, d'emploi et l'innovation.

L'activité entrepreneuriale, domaine autrefois réservé aux seuls hommes, a connu des mutations spectaculaires à partir de la fin des années 1980 dont l'une des mutations spectaculaires est la montée des femmes entrepreneures. Les femmes entrepreneures sont reconnues aujourd'hui comme une force économique indéniable sur le plan international, même si la place qui leur est réservés dans la société varie d'un pays à un autre. Plus souvent, ces femmes rencontrent plusieurs contraintes économiques, juridiques et socioculturelles qui les entravent de se lancer dans la carrière entrepreneuriale. Les micro-entreprises notamment féminines permettent ainsi d'amortir les effets de la crise et de lutter contre la pauvreté.

A l'insuffisance financière s'ajoute le manque de niveau d'éducation et de formation professionnelle des femmes qui de ce fait les excluent du processus de développement. Selon certains auteurs tels que Hisrich et Brush (1983, 1987); Brush (1990), les responsabilités domestiques qui incombent à la femme représentent un obstacle face à l'activité entrepreneuriale. Elle doit composer avec un travail très prenant et des responsabilités de la vie privée, particulièrement dans des pays où les valeurs traditionnelles sont plus ancrées (Zouiten, 2009). D'après les travaux de Robert Paturel et Zahra Arasti (2006) 36 % des entrepreneurs féminins diplômées ont mentionné un équilibre difficile entre la vie professionnelle et la vie familiale. Selon ces deux chercheurs, cette situation constitue l'une des difficultés les plus fortes lors du lancement de leur affaire.



La RDC ne déroge pas à la réalité décrite ci-dessus. Durant ces dernières années, la place de la femme dans l'économie nationale a connu une évolution considérable. En effet, la femme congolaise et bukavienne en particulier travaille aujourd'hui dans la plupart des domaines de la vie économique et sociale (enseignement, magistrature, médecine, etc.).

Pour la femme Bukavienne, être entrepreneure, c'est être un exemple de courage et de résistance dans un contexte socioculturel et financier qui la freine. Elle doit être assez forte pour faire face à ces contraintes.

Pour ce qui nous concerne, il s'agit alors d'ouvrir un angle de réflexion originale en s'interrogeant les motivations qui poussent les femmes bukaviennes à se lancer dans les affaires et les contraintes qu'elles rencontrent dans leurs activités entrepreneuriales.

Spécifiquement, il s'agit de répondre aux questions ci-après :

- Quels sont les obstacles qui entravent l'émergence de l'entrepreneuriat féminin à Bukavu ?
- Quelles sont les motivations qui poussent les femmes à entreprendre ?

## **0.2 Hypothèses**

L'hypothèse est définie par des auteurs des différentes manières, Pour Rongere Paul, l'hypothèse de recherche est une proposition des réponses aux questions que l'on se pose à propos de l'objectif de recherche formulée en terme et que l'observation et l'analyse puissent fournir une réponse, selon Madeleine Grawitz (1984), l'hypothèse est une réponse provisoire aux questions posées dans la problématique.

Ainsi nous avons formulé nos hypothèses de la manière suivante :

- L'accès au financement entraverait l'émergence de l'entrepreneuriat féminin à Bukavu.
- L'émergence de l'entrepreneuriat féminin serait ralentie par les contraintes socioculturelles qui limiteraient l'engagement de la femme Bukavienne dans l'activité entrepreneuriale ;
- C'est le désir d'autonomie professionnelle, d'accomplissement personnel, d'organiser un travail soi-même, de relever un défi qui motiveraient la femme Bukavienne à se lancer dans la carrière entrepreneuriale.

## **0.3 Objectifs de l'étude**

L'objectif assigné à ce travail est de révéler les opportunités et les contraintes de l'entrepreneuriat féminin dans la ville de Bukavu. Comme objectifs spécifiques ce travail nous visons :

- Identifier les opportunités de l'entrepreneuriat féminin ;
- Identifier les menaces qui guettent l'entrepreneuriat féminin.

## **0.4 Choix et intérêt du sujet**

Le choix de ce sujet a été motivé par le souci de connaître les contraintes et opportunités auxquelles les femmes font face dans leur entrepreneuriat.

Ce travail revêt un double intérêt :

- Il pourra servir de support à d'autres chercheurs qui voudront orienter leurs études dans le domaine de l'entrepreneuriat féminin.
- Il pourra aussi éclairer les différents acteurs de l'économie et autres dans la compréhension de l'entrepreneuriat féminin et leur faire montrer l'importance de ces activités sur la vie socio-économique des ménages.

## **0.5 Méthodologies**

Pour bien mener une recherche et avoir des résultats fiables, la rigueur et la pertinence de la démarche scientifique doivent reposer sur un choix judicieux et cohérent des méthodes d'analyse et des techniques de collecte des données afin d'éviter de tâtonnements du chercheur et réduire la probabilité d'aboutir à des conclusions erronées.

### **0.5.1 Méthodes**

M. GRAWITZ (1984), définit la méthode comme « un ensemble d'opérations intellectuelles par lesquelles une discipline cherche à atteindre des vérités qu'elle poursuit, les démontre et les vérifie. Elle dicte surtout de façon concrète d'envisager ou d'organiser la recherche, mais ceci de façon plus ou moins précise, complète et systématique ».

Dans le cadre du présent travail, nous avons estimé que l'usage de la méthode analytique, la méthode statistique, la méthode explicative ainsi que la méthode descriptive permettra la réalisation de nos objectifs.

- La méthode analytique : est une méthode qui permet au chercheur de faire des références importantes à partir des résultats obtenus et d'en ressortir des conclusions et des recommandations opérationnelles. Une approche explicative facilitera la détermination des facteurs explicatifs mais aussi l'analyse des informations qui seront recueillies sur terrain ;
- La méthode explicative : elle nous permettra de faire comprendre à nos lecteurs les notions de l'entrepreneuriat.
- La méthode descriptive : Elle est une méthode scientifique qui consiste à décrire et à observer le comportement d'un sujet, d'une personne sans l'influencer d'aucune façon ; cette méthode sera nécessaire pour rendre possible la description des caractéristiques de nos enquêtées ;
- La méthode statistique : celle-ci consiste à quantifier les données récoltées, à procéder à leur représentation sous forme de graphique, des tableaux..., à leur traitement ainsi qu'à leur interprétation. Cette méthode nous servira à interpréter les données, à représenter les données recueillies.

### **0.5.2 Techniques**

L'usage des méthodes nous oblige à recourir à certaines techniques qui permettent la récolte des données nécessaires à la rédaction du présent travail. Les techniques que nous avons utilisées sont :

- La technique documentaire : elle nous permet et nous permettra de chercher les données existantes dans les écrits en rapport avec le sujet. Nous avons consulté divers documents, ouvrages et d'autres travaux portant sur l'entrepreneuriat et le micro finance.

- La technique d'interview : consiste à puiser les données utiles à une enquête suscitant des déclarations orales de quelques personnes susceptibles de fournir ces données. Nous aménagerons des entrevues avec les entrepreneurs ainsi que d'autres capables de nous fournir des renseignements nécessaires à notre travail.
- la technique d'observation directe : Celle-ci est une technique par laquelle un chercheur regarde attentivement un fait social, économique ou politique...pour en dégager des données y relatives. Il est donc question d'observer les choses, les décrire et les comparer. Elle nous est utile dans les observations des comportements et du mouvement général dans le secteur sous étude.
- La technique de questionnaire : le questionnaire est une technique consistant à interroger un ensemble des répondant le plus souvent représentant d'une population soumise une série des questions relatives à leurs situations sociales, professionnelles ou familiales, à leurs opinions, à leurs attitudes, à l'égard d'opinion ou d'enjeux humains ou sociaux, à leurs attentes, à leurs niveaux de connaissance ou de conscience d'un événement, d'un problème ou encore sur tout point de vue qui intéresse le chercheur. Elle nous aidera à réunir des informations auprès de nos enquêtés par le biais d'un questionnement opérationnel et orienté.

### **Délimitation du sujet**

Dans le souci de mieux mener notre travail, il convient de préciser ses limites. Ce travail se limite à déterminer les obstacles et l'opportunité de l'entrepreneuriat féminin dans la ville de Bukavu.

Dans le temps, il s'étend sur la période de nos enquêtes c'est-à-dire de décembre 2017 au mois de juin 2018.

### **0.6 Canevas du travail**

Outre l'introduction et la conclusion ce travail sera articulé sur trois chapitres ; Le premier chapitre sera la revue de la littérature théorique et empirique, le deuxième chapitre parlera sur la présentation du milieu d'étude et de l'approche d'investigation du sujet, le troisième chapitre sera concentré sur la présentation, l'analyse et l'interprétation des résultats.

### ***CHAPITRE PREMIER : REVUE DE LA LITTERATURE***

Dans ce chapitre nous allons traiter les points suivants : définition des concepts que nous estimons nécessaires de clarifier en vue de permettre à nos lecteurs de les comprendre davantage, les théories qui cadrent avec notre sujet et quelques travaux de nos prédécesseurs.

### **I.1 Approche théorique**

#### **I.1.1 Définition de l'entrepreneuriat et de l'entrepreneur**

**1. L'entrepreneuriat** La définition de l'entrepreneuriat diffère d'un auteur à un autre. Plusieurs définitions sont ainsi données par plusieurs auteurs relevant de différents champs disciplinaires. Dans ce qui suit, nous donnerons quelques définitions les plus répandues.

Thierry Verstraete (2000), insiste sur le caractère complexe de la notion qui compliqué la définition du concept. Selon lui, « l'entrepreneuriat est un phénomène trop complexe pour être réduit à une simple définition, son intelligibilité nécessitant une modélisation »

Robert Hisrich, Michael Peters (1991) définissent le concept entrepreneuriat du point de vue de la création de la richesse. Pour cela, ils envisagent la notion « Comme un processus dynamique qui consiste à créer de la richesse supplémentaire. La richesse est créée par des individus qui assument les risques principaux en termes de capitaux, de temps et/ou d'implication professionnelle afin de donner de la valeur à un bien ou à un service.

L'acte productif peut ou non être nouveau ou exclusif. Mais la valeur doit y être en instillé par l'entrepreneur dans la mesure où il rassemble et alloue les compétences et ressources nécessaires »

Pour sa part, Fortin cité par Rajhi N. (2011), mentionne que « l'entrepreneurship réfère à une mentalité, à une attitude qui pousse l'individu seul ou associé, à démarrer une nouvelle affaire et à prendre les moyens pour réaliser un désir ou un rêve, tout en assumant les risques de l'aventure »

Selon Venkaraman et Shan (1991): « L'entrepreneuriat est l'étude scientifique du comment, par qui et avec quels effets, les opportunités de création de nouveaux produits et services sont détectées, évaluées et exploitées »

Gartner a défini l'entrepreneuriat « comme le processus d'organisation qui conduit à la création d'une nouvelle organisation »

Danjou (2002) définit l'entrepreneuriat comme étant un champ de recherche qui repose sur trois niveaux d'étude: l'entrepreneur, l'action et le contexte entrepreneurial. C'est un champ dont les composantes multiples sont observées et analysées par des économistes, des sociologues, des historiens, des psychologues, des spécialistes en sciences de gestion.

## **2. L'entrepreneur**

La notion de l'entrepreneur fait son entrée dans la théorie économique avec Ricardo Cantillon : cet auteur fournit alors une première conception de la notion. L'auteur est considéré comme le premier à élaborer une théorie de l'entrepreneur. Dans son ouvrage intitulé « Essai sur la nature de commerce en général » (Boutillier S et Uzunidis D, 2000), Cantillon estime que l'entrepreneur c'est quelqu'un qui sait saisir une opportunité en vue de réaliser un profit, mais qui doit en assumer les risques. Cela veut dire que qu'il n'y a aucune garantie de ce qu'il va recevoir d'après sa décision d'entreprendre.

J-Baptiste Say est le deuxième auteur à s'intéresser aux activités de l'entrepreneur. Il est fondamental de préciser que Say est le premier à avoir déterminé les caractéristiques de l'entrepreneur, établissant ainsi son profil, sans en faire le centre de son analyse : il voyait le développement de l'économie par la création d'entreprises.

Dans la pensée de Say, l'entrepreneur doit diriger et organiser, d'une part, et prendre des risques, d'autre part. Ce sont les deux traits les plus caractéristiques de l'activité de l'entrepreneur.

Say met l'entrepreneur au centre du processus économique. Selon lui, l'entrepreneur est un agent économique rationnel et dynamique, garantissant véritablement l'équilibre économique. Schumpeter Josef, qualifié de père fondateur de l'entrepreneuriat, fait évoluer d'une façon importante la compréhension de la fonction entrepreneuriale. Il donne de l'entrepreneur une définition plus restrictive que celle de SAY. L'entrepreneur de Schumpeter est celui qui

introduit et conduit l'innovation, celui qui crée une combinaison des facteurs de production de manière à innover au sein du processus de développement économique. Ce n'est pas le simple créateur d'entreprise mais c'est celui qui apporte une innovation.

D'autres auteurs se sont intéressés par la suite à la notion de l'entrepreneur. Pour McClelland (1998), l'entrepreneur est « c'est un individualiste qui agit au nom de mobiles personnels. Il définit l'entrepreneur comme quelqu'un qui contrôle une production qu'il ne consomme pas personnellement ».

Bygrave W (2011), observe que « les chercheurs se chamaillent sur une définition satisfaisante de la création d'entreprise et suggère que le manque de précision dans la définition du créateur peut contribuer au manque de modèles solides de création d'entreprise. Le terme est utilisé depuis plus de deux siècles, mais nous continuons à le faire évoluer, à le réinterpréter, à réviser sa définition » et sa définition la plus simple est : « un entrepreneur est une personne qui identifie une opportunité et crée une organisation pour la suivre jusqu'au bout ».

Il ressort de ce qui précède que concept de l'entrepreneur recouvre différentes significations : il est donc difficile de trouver une définition unanime, claire et évidente de l'entrepreneur.

### **I.1.2 Caractéristiques de l'entrepreneur**

Différents caractéristiques sont attribuées à l'entrepreneur selon Julien P-A et Marchesnay M. (1996). L'entrepreneur dispose de plusieurs traits caractéristiques qui représentent des valeurs et des attitudes face à l'environnement socio-économique dont il procède. Les traits caractéristiques sont :

#### **a) Les traits caractéristiques**

- **Le besoin d'accomplissement** : les chercheurs de l'approche par traits veulent démontrer que le besoin d'accomplissement est l'une des principales caractéristiques du comportement de l'entrepreneur. D'après McClelland (1998) le besoin d'accomplissement est l'un des éléments indissociables des caractéristiques de l'entrepreneur. Ces travaux se sont basés sur le critère de besoin d'accomplissement : ils ont identifié une relation de corrélation entre le besoin d'accomplissement, comme un trait personnel entrepreneurial, et le développement économique ;
- **Le besoin d'indépendance** : les entrepreneurs veulent prendre le contrôle de leur avenir. Ces entrepreneurs ont un fort sentiment d'indépendance et se caractérisent par un certain sens d'autonomie très poussée ;
- **La confiance en soi** : Les entrepreneurs sont par définition optimistes : ils croient en leurs capacités et s'assurent de tout mettre en œuvre pour atteindre leurs objectifs et ont une maîtrise en soi ;
- **L'innovateur** : Joseph Schumpeter, souligne que l'entrepreneur est l'investigateur de l'innovation au sein de l'organisation. Selon lui, seuls les individus qui sont capables d'innover et méritent l'appellation « d'entrepreneur » ;
- **Un preneur de risque** : Chez les entrepreneurs, la prise de risque est spécifique à certains domaines et certaines situations. Certains chercheurs estiment que la propension à prendre des risques est l'essence de l'activité entrepreneuriale et la création d'entreprise serait réservée à ceux qui auraient une moindre aversion au risque. Des

spécialistes s'accordent à dire que la prise de risque est considérée comme un caractère qui différencie les entrepreneurs des autres individus.

**b) Entrepreneur-Opportuniste**

Entreprendre, « c'est conquérir une place sur le marché » qui doit être toujours à l'affût des nouveautés ou d'opportunités de manière de gagner sur le marché.

**c) L'entrepreneur-Organisateur**

L'entrepreneur est un être compétent qui sait organiser ses ressources : il met tout en œuvre pour développer et commercialiser son innovation.

**d) L'entrepreneur-joueur**

L'entrepreneur est aussi un joueur qui prend des risques pour affronter des défis. **e)**

**L'entrepreneur-Motivé**

Pour Joseph Schumpeter l'entrepreneur est motivé par la réalisation de bénéfices générés par les risques pris et la réussite. Les défis représentent des objectifs pour l'entrepreneur : on dira même que les défis lancés constituent la première source de motivation.

**I.1.3 Théorique sur l'entrepreneuriat**

Certains chercheurs présentent l'évolution des recherches sur l'entrepreneuriat. Ces recherches se résument en trois approches fondamentales : l'approche fonctionnelle, l'approche comportementale et l'approche processuelle.

**I.1.3.1 Approche fonctionnelle**

Cette approche permet de répondre à la question de « Quoi ? » ou bien de ce qui fait l'entrepreneur. Elle s'intéresse aux comportements de l'entrepreneur. Des économistes utilisent le concept de l'entrepreneuriat sous l'ongle de la richesse. A l'origine de la compréhension du concept d'entrepreneuriat, se situent les contributions de trois auteurs :

Pour Richard Cantillon, l'entrepreneur est un preneur de risque alors que Jean Baptiste Say présente l'entrepreneur comme « l'agent principal de la production », Joseph Schumpeter, pour sa part, synthétise la fonction d'innovation de l'entrepreneur.

Les économistes ont essayé de définir l'entrepreneur, sa fonction et son rôle dans le marché. Ainsi, ils ont cherché à répondre à la question suivante : Quelle est la fonction ou quel est le rôle de l'entrepreneur dans l'économie? Il suffit de se concentrer sur l'entrepreneur. A l'instar de Schumpeter, l'entrepreneur est un acteur de l'innovation ; c'est grâce à ses initiatives et à sa prise de risque qu'il apporte un changement essentiel à l'entreprise. Son rôle est non seulement d'agir pour créer une entreprise mais aussi de trouver des possibilités encore inconnues dans l'environnement et d'être pionnier pour avoir la fonction d'entrepreneur.

**I.1.3.2 Approche par les traits ou approche comportemental**

L'approche par les traits consiste à identifier l'entrepreneur par ses caractéristiques propres à lui : c'est une approche sociologique qui consiste à comprendre à la question qui est l'entrepreneur ? Et pourquoi le phénomène de l'entrepreneuriat se développe. Cette approche s'intéresse aux caractéristiques propres à l'entrepreneur : ses traits de personnalités, ses comportements et comment l'entrepreneur agit-il pour créer une entreprise ? McClelland (1998) est le premier chercheur incarnant cette approche psychologique. Pour lui, les principales

caractéristiques des entrepreneurs sont un besoin élevé d'accomplissement lorsqu'un individu est responsable de la solution de ses problèmes.

### **I.1.3.3 Approche par les processus**

Le domaine de cette approche n'est plus centré sur l'entrepreneur mais sur le processus entrepreneurial, il est orienté vers les actions et décisions que l'entrepreneur devra poser s'il veut que son projet devienne réalité. Elle consiste aussi à décrire les étapes de création et de reprise des entreprises et des organisations.

A ce propos, Gartner (1985) estime que « l'entrepreneuriat n'est rien d'autre qu'un phénomène consistant à créer et à organiser de nouvelles organisations ». Fayolle évoque pour sa part que « l'étude des processus est abordé au cœur de nombreux travaux dans le domaine d'entrepreneuriat. ».

### **I.1.4 Femme entrepreneure**

Les femmes entrepreneures contribuent largement à la croissance, à l'innovation et à la création d'emploi. Mais, en dépit de leur participation grandissante à l'économie, le phénomène de l'entrepreneuriat féminin reste sous-estimé. Il est donc plus que jamais nécessaire de comprendre et d'étudier ce phénomène, en essayant de définir, dans un premier temps, la notion de la femme entrepreneure, et voir, dans un deuxième temps, leurs caractéristiques, motivation et les obstacles liés à l'entrepreneuriat féminin.

#### **I.1.4.1 Définitions**

L'entrepreneure est cette femme qui recherche l'épanouissement personnel, l'autonomie financière et la maîtrise de son existence grâce au lancement et à la gestion de sa propre entreprise (Belcourt et al. 1991 cité par Bouzekraoui 2014).

Selon Lavoie (1988) « L'entrepreneure est : la femme qui, seule ou avec un ou des partenaires, a fondé, acheté ou accepté en héritage une entreprise, qui en assume les responsabilités financières, administratives et sociales et qui participe activement à sa gestion courante ».

D'après ses différentes définitions, on constate que le mot entrepreneure désigne :

- Le genre féminin du métier entrepreneur ;
- Femme autonome qui contrôle, décide et gère une entreprise; -  
Femme créatrice d'une entreprise de qualité innovante.

#### **I.1.4.2 Quelques éléments de recherche sur l'entrepreneuriat féminin**

Les recherches sur l'entrepreneuriat féminin ont considérablement évolué. Suivant la littérature francophone, deux périodes se distinguent. La première période de (1970-1980), fait la comparaison entre la femme et son homologue masculin en termes de motivation, de personnalité et d'expérience. La deuxième période apparue depuis 2000 est la plus récente : elle concerne les femmes elles-mêmes.

La littérature anglophone conviennent avec la littérature francophone dans certains thèmes de recherches tels que les caractéristiques des femmes entrepreneures, leurs motivations, les réseaux, le processus d'investissement, les facteurs bloquants, la famille, le processus

entrepreneurial. Les premiers travaux sur l'entrepreneuriat féminin sont apparus aux États-Unis il y a une trentaine d'années sous la plume de Eleanor Schwartz et autres auteurs fondateurs tels que (Hisrich, Brush et Ahl, etc.).

#### **I.1.4.3 *Approches féministes de l'entrepreneuriat féminin***

La théorie du féminisme considère le genre comme une dimension fondamentale de toute organisation. Son objectif est de faire la défense des intérêts des femmes dans la société, l'amélioration et l'extension de leurs droits ainsi que la fin de l'oppression et des discriminations dont les femmes sont victimes au quotidien.

##### **I.1.4.3.1 *Féminisme libéral égalitaire***

La perspective du féminisme libéral est basée sur l'affirmation que les femmes sont toutes aussi capables que les hommes de rationaliser. Ces chercheurs avancent que les femmes seraient désavantagées par rapport aux hommes à cause de leur manque d'expérience et de formation en gestion et de certains facteurs discriminatoires (par exemple le traitement inégal lié au financement). D'après ce point de vue, les différences observées dans les réalisations des hommes et des femmes peuvent s'expliquer par le fait que les femmes n'ont pu développer leurs pleines capacités. Par conséquent, lorsque les femmes auront accès aux mêmes opportunités que les hommes, elles seront en mesure d'atteindre leur plein potentiel et, de ce fait, les différences entre hommes et femmes disparaîtront. La pensée libérale indique que pour mettre fin à la discrimination, il faudrait s'attaquer aux barrières structurelles que les femmes rencontrent dans leurs vies quotidiennes.

##### **I.1.4.3.2 *Féminisme socialiste***

La vision du féminisme social affirme par contre que les différences entre les hommes et les femmes sont attribuables aux expériences vécues au tout début de leur vie, et que les discriminations que subissent les femmes proviennent non seulement des mentalités et autres valeurs rétrogrades mais également du système capitaliste (système économique) lui-même.

Contrairement à la pensée du féminisme libéral, les hommes et les femmes ne sont pas considérés comme semblables. Pendant, cela ne veut pas dire que les femmes sont inférieures aux hommes puisque les deux groupes, même s'ils diffèrent dans leur approche, peuvent développer des compétences distinctives. Une affirmation centrale de la perspective du féminisme social est que, même si les expériences des femmes et leur façon de penser ont été dénigrées, leurs connaissances peuvent conduire à un comportement tout aussi fonctionnel dans la société que celui des hommes. Conséquemment, les différences dans les traits de vécues vont donner lieu à des comportements entrepreneuriaux propres à chaque sexe. En se fondant sur ce raisonnement, Fisher et ses collègues soutiennent que les femmes seraient plutôt motivées par un travail qu'elles aiment faire, au détriment de l'aspect financier souvent privilégié par les hommes.

### **I.1.5 Quelques expériences de l'entrepreneuriat féminin à l'échelle mondiale**

#### **I.1.5.1 . *Caractéristiques des entrepreneures***

##### **1. *Caractéristiques personnelles des femmes entrepreneures***



### ***a) Relation entre l'âge de la femme créatrice d'entreprise et sa carrière entrepreneuriale***

L'âge de la femme entrepreneure a fait l'objet de plusieurs recherches : la plupart des études témoignent que les femmes entrepreneures sont plus jeunes par rapport aux hommes entrepreneurs au moment du lancement dans un projet entrepreneurial. Welschet Young (1984) et Birley ont montré qu'aux Etats-Unis, les femmes entrepreneures sont plus jeunes que les hommes entrepreneurs et indiquent que l'âge moyen pour les femmes se situe entre 25 et 40 ans, alors que pour les hommes, c'est plus que 43 ans. Une autre étude menée par Lacasse (1990) montre que l'âge moyen des femmes entrepreneures se situe entre 35 et 44 ans.

Hisrich et Peters (1991) viennent de prouver le contraire des études précédentes. Elles indiquent qu'il y a une tendance des hommes de se lancer dans une expérience entrepreneuriale est significativement à partir de leur trentaines et que les femmes plutôt autour de 35 ans.

Selon des études issues du portrait statistique des femmes entrepreneures au Canada (2002), Legaré et St-Syr ont également montré à partir d'une enquête menée en 2002 au Canada, que les femmes entrepreneures appartiennent à une catégorie d'âge relativement plus jeune que celle des hommes.

Hernandez, après avoir mené une enquête en Afrique, il aboutit à des conclusions reflétant que les femmes entrepreneures en Afrique sont plus âgées par rapport à leurs correspondantes de l'Europe. Il attribue ce retard à la valorisation tardive de l'entrepreneuriat féminin dans le continent africain.

### ***b) Formation***

La formation des femmes entrepreneures a fait l'objet d'abondantes recherches que leurs résultats confirment bien les contradictions au sein même d'un pays.

En 1996, la proportion de travailleurs autonomes québécois à détenir un diplôme universitaire est légèrement plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Aux Etats-Unis, Belkourt Watkins a remarqué que les femmes entrepreneures ont un niveau éducatif moins important que celui des hommes. Hisrich et Brush (1992) ont affirmé dans une étude que le niveau de formation des femmes entrepreneures est comparable à celui des hommes donc pas de différence significatives entre les deux genres.

Selon une étude menée par Lavoie et Yudkin (2000), les femmes européennes ont un niveau d'instruction plus élevé que la moyenne de la population. Ainsi, des statistiques prises du rapport de Line Robert à l'aide du réseau des femmes entrepreneures sur les caractéristiques des femmes francophones, confirme que les femmes entrepreneures françaises sont parfaitement instruites : plus de la moitié des femmes interrogées ont fait des études universitaires (56%). Ainsi, dans les économies en sous-développées, l'analphabétisme est souvent considérablement plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Cette situation a des conséquences importantes sur les possibilités qu'ont les femmes de se lancer dans l'entrepreneuriat et les exclut presque totalement du champ de l'entrepreneuriat et les oblige à devoir travailler dans le secteur informel.

### ***c) Influence Familiale***

Des études ont démontré qu'un pourcentage élevé des femmes entrepreneures sont celles qui ont déjà un parent qui lui-même entrepreneur. Une étude américaine réalisée auprès de 58

entrepreneures révèle que la femme entrepreneure est quatre fois plus sujette à une influence parentale (père ou mère) que la population en général (Hien. F., 2002).

D'autres recherches ont montré que la profession des parents des entrepreneurs marque fortement la personnalité de l'entrepreneur. Cela est également vrai pour les femmes que pour les hommes. Hisrishi et Peters (1991) indiquent également que la présence d'une mère entrepreneure renforce plus le sentiment d'indépendance chez sa fille et aura une influence sur son désir de l'entreprendre par la suite (Bouzekraoui. H et Ferhane. D, 2006).

Kirkwood (2009) affirme pour sa part que la femme consulte son conjoint avant toute décision de nature entrepreneuriale alors que Werbel et Danes (2010) rappellent que le conjoint est une partie prenante indéniable puisqu'il possède un véritable droit de décision sur l'engagement du capital initial issu des fonds de la famille.

#### ***d) L'expérience***

Certains chercheurs témoignent que c'est la richesse de l'expérience acquise de toute sorte (expérience du marché de travail, gestion de la famille, activités bénévoles, etc.) qui poussent les femmes à se lancer dans les affaires. En effet, plusieurs recherches confirment que les femmes entrepreneures semblent souvent moins qualifiées que les hommes, possèdent moins d'expérience professionnelle en gestion d'entreprise et/ou dans le secteur d'activité dans lequel elles se lancent, et manquent de compétences au niveau financier, managérial et/ou entrepreneurial (Ratté 1999 et al). S'agissant d'un tel point de vue, les résultats de recherches existantes sont contradictoires. La plupart des auteurs montrent que pour une grande majorité d'entrepreneurs, aussi bien hommes que femmes, ils ont eu une expérience professionnelle avant leur projet de création de leur propre entreprise. La différence résiderait plutôt au niveau du type d'expérience. Les recherches indiquent avec quasi-certitude que la plupart des créateurs d'entreprise optent pour un secteur dans lequel ils ont déjà travaillé. D'autres chercheurs comme Burke (1991) affirment que nombreuses sont les femmes qui se lancent dans des secteurs où elles n'ont aucune expérience.

## ***2. Caractéristiques des entreprises privilégiées par les femmes en affaires***

### ***a. Secteur d'activité***

Les récentes recherches menées sur l'entrepreneuriat féminin se sont intéressées à dresser l'état d'évolution des secteurs choisis par les femmes. Les femmes ont tendance à exercer des activités dans un nombre restreint d'industries de services. Pour Dina Lavoie, ce sont les secteurs de services et de la vente au détail qui sont les secteurs les plus préférés par les femmes entrepreneures (Legare M H. et Louise S, 2000). L'immense majorité des entreprises créées le sont dans les services (commerces de détail, coiffure, soins esthétiques, immobilier, toilettage des animaux domestiques, etc.) (Boutillier S., 2008).

Bien que les femmes aient gagné du terrain dans le secteur des services : elles ont gardé leur place principale dans le secteur du textile, habillement, secteur qui est largement été féminisé. Les autres secteurs industriels sont quasiment étés fermés aux femmes : elles n'y ont profité que 6 à 8% de création d'emploi (Statistique Canada).

### ***b. Taille de l'entreprise***

La grande majorité des entreprises détenues par des femmes appartiennent aux catégories des micros, des petites et des moyennes entreprises. En Corée du Sud, par exemple, plus de 95 % des sociétés sont détenues par des femmes (Koreen.M, 2000).

Les récentes recherches de D. Lavoie et Yudkin et J. Star sur les femmes entrepreneures confirment que les femmes exploitent en exclusivité des micros entreprises qui sont des petites entreprises, avec un importants nombre d'employeurs. Ces femmes entrepreneures emploient un travailleur sur quatre et 5% de ces entreprises possèdent moins de 20 employés. ***c. Financement de l'entreprise*** Plusieurs études sur des femmes entrepreneurs montrent les difficultés qu'elles rencontrent en cherchant à obtenir un financement.

Elles font rarement appel aux prêts. Elles font très peu appel aux programmes gouvernementaux le plus souvent par manque d'informations à leur sujet.

Les femmes ont principalement recours aux économies et aux biens personnels et leur capital de démarrage est beaucoup plus petit que celui des hommes. Comme le confirme D. Lavoie : « *Bon nombre d'entrepreneures ont dû largement puiser dans leurs épargnes personnelles* ». M. Yudkin et J. Starr : « La source initiale de capital chez les entreprises dirigées par les femmes est généralement les épargnes personnelles, ou la contribution de la famille et des amis. » (Legare M-H, Louise S, 2000).

### ***1.1.5.2 Motivations des entrepreneures***

La question du « pourquoi des femmes deviennent-elles entrepreneures ? » a fait l'objet de plusieurs recherches en comparant les entrepreneurs féminins aux entrepreneurs masculins. La principale motivation des femmes à vouloir entreprendre est le désir d'indépendance contrairement aux hommes à vouloir entreprendre pour désir de détenir plus d'argent.

Des études de (Cadieux, 2002 ; Holmquist, 1990 ; Kaplan, 1988) confirment également que les femmes entrepreneures gèrent des petites entreprises pour des objectifs sociaux, alors que leurs homologues masculin entrepreneurs ont tendance à accorder une importance aux objectifs économiques (Kent, 1982).

D'autres femmes décident d'entreprendre afin de concilier entre la vie familiale et la vie professionnelle. Pour d'autres observateurs (Edwards, 2005 ; Moore, 1997), devenir une femme entrepreneure est une question d'identité et d'estime de soi. D'autres femmes décident d'entreprendre afin de concilier entre la vie familiale et la vie professionnelle.

Pour Shaperro(1975), les motivations entrepreneuriales sont regroupées en deux grandes catégories : les motivations de type push ou motivations de nécessité et les motivations de type pull ou motivations de volonté.

Les facteurs push représentent selon Cornet et Costantidinis (2004) les modes de création relevant de la nécessité, alors que les facteurs pull relèvent du désir ou de l'opportunité de créer une entreprise. Parmi les facteurs pull, l'étude de Carter et Cannon

(1992) fait apparaître que le besoin d'indépendance et la satisfaction de posséder son entreprise représente un facteur de motivation fort, pour les femmes entrepreneures, tout comme pour les hommes créateurs d'entreprise. Pour les facteurs Push, on trouve le besoin d'argent, l'absence de structure de prise en charge des enfants en bas âge, des conditions de travail inacceptables. La rigidité des horaires de travail, une différence de rémunération importante entre hommes et femmes, une ségrégation dans l'attribution des postes, les frustrations d'un avancement bloqué,

la désillusion quant aux relations traditionnelles des employés et des employeurs, l'articulation vie familiale-vie professionnelle est considérée comme un facteur de motivation à créer son entreprise pour le sexe féminin.

### ***1.1.5.3 Difficultés des femmes entrepreneures***

L'accès au financement reste sans doute le plus grand obstacle pour les femmes entrepreneures. Cet obstacle est récurrent à cause de leur manque d'expérience (Hirsrich et Brush 1986) ce qui les obligent à emprunter des sommes moindres que leurs confrères masculins (Richer, 2007) (Forget, 1997) elles devraient donc être considérées comme un « très bon risque » par les organisations prêteuses.

Selon des études (Aldrich, 1989 ; Hurley, 1991 ; Scott, 1986 ; Forget, 1997), certains auteurs ont tenté de découvrir les différences entre les relations respectives des entrepreneurs hommes et femmes et leur institution bancaire en termes de discrimination en termes d'octrois de crédit. Selon certaines études (Riding et Swift, 1990 ; Coleman, 2000), les institutions financières offriraient des conditions de prêt défavorables aux femmes entrepreneures par rapport aux hommes. Par contre, d'autres études infirment la discrimination comme cause principale des conditions de prêt désavantageuses (Buttner et Rosen, 1992; Haines et al. 1999; Coleman, 2000; Orser, Riding et Manley, 2006). D'autres recherches précisent que les femmes entrepreneures préfèrent de faire recours dans un premier lieu à leur propre argent ou à des prêts informels auprès de leur entourage, plutôt qu'à des prêts bancaires dans leur propre projet.

En plus de ces problèmes de financement, les femmes doivent aussi faire face à des barrières personnelles pour devenir entrepreneures. Étant la responsable principale des enfants, de la maison et d'autres membres de la famille, peu d'entre elles peuvent consacrer tout leur temps, leur volonté et leur énergie à leurs affaires.

Un autre problème personnel qui empêche la femme entrepreneure à s'entreprendre est la difficile conciliation entre sa vie privée et sa vie professionnelle. Des études ont mis en exergue les difficultés que peuvent éprouver les femmes entrepreneures en tant que mères de famille. D'après des résultats de Fouquet (2005) affirment que les femmes dirigeantes célibataires (ou veuves ou divorcées) créent plus car elles auraient moins de charges familiales.

Une autre enquête menée en France par l'agence pour la création d'entreprise sur « L'entrepreneuriat féminin dans les PME et TPE françaises » montre que 70 % des femmes chefs d'entreprises questionnées placent en tête parmi les difficultés liées l'arrangement entre leur vie professionnelle et leur vie familiale.

Selon Remaoun-Benghabrit et Y. Rahou, dans une enquête menée auprès des femmes entrepreneures en Algérie, les principales difficultés que rencontrent ces femmes sont :

- **L'accès difficile aux marchés** : Le marché des appels d'offres insuffisamment structuré.
- **L'environnement à risque** : Les femmes entrepreneures considèrent que l'environnement dont elles exercent leurs activités est un environnement hostile (vol, kidnapping, harcèlement, etc.).
- **La difficile conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle** : Trouver un équilibre entre le travail et la famille est un sérieux problème pour les femmes. Il est plus prononcé dans notre société où les femmes sont censées prendre soin de leur ménage, de leurs maris et de leurs enfants.

- **Les charges professionnelles et fiscales** : toutes les femmes entrepreneures déclarent que parmi les grands problèmes auxquels les femmes sont confrontées sont ceux liés à la difficulté du paiement des charges professionnelles et fiscales.
- **Valeurs socioculturelles négative** : La femme entrepreneure subit des contraintes liées aux mentalités conservatrices de la société.
- **Le problème d'accès au financement** : la difficulté d'obtenir des crédits bancaires et les taux d'intérêts élevés constituent les principaux obstacles à l'investissement féminin, en termes de garantie, d'exigences administratives et des procédures demeurant trop longues et compliquées.

### **I.1.6 La micro finance et l'entrepreneuriat féminin**

Le problème de financement constitue un frein pour le développement efficient des activités des femmes (Guérin, 2000). Il convient de préciser que la réglementation en matière de crédit ne favorise pas la promotion de l'auto emploi féminin, d'où la micro finance qui permet de desserrer ces contraintes financières des femmes par l'introduction des innovations financières ainsi que par les services d'accompagnement (formation, conseil, encadrement).

Le micro crédit est également considéré comme un moyen permettant de promouvoir l'entrepreneuriat féminin. Plusieurs personnes dont les femmes exclues du marché bancaire peuvent accéder au crédit pour la création ou la relance d'une micro entreprise grâce à la micro finance. Dans beaucoup de pays en voie de développement (PVD), les femmes étant victimes des inégalités sociales, figurent parmi les populations les plus pauvres et ne participent souvent pas à la création des richesses et n'exercent pas de pouvoir économique ou politique. Le micro crédit contribue à la fois à l'amélioration du niveau de vie et à la lutte contre la pauvreté (Mayoukou, 2003).

Les IMF témoigneraient des meilleures pratiques bancaires et seraient un outil efficace de lutte contre les inégalités sociales et donc encourageraient ainsi l'entrepreneuriat féminin dans la mesure où elles visent le renforcement du pouvoir économique et social des femmes. Kintambu et al. (2004) ressortent les facteurs de promotion de micro entrepreneuriat, qui sont entre autres : les caractéristiques du micro entrepreneur (niveau d'étude, l'expérience ...), la taille de l'entreprise, le secteur d'activité, la disponibilité du crédit et autres caractéristiques environnementales comme les facteurs macroéconomiques, institutionnels et culturels. Certaines études (Montalieu, 2002) montrent que le rationnement de crédit n'aurait pas d'effet significatifs sur le développement des micro entreprises, pour l'auteur, la non disponibilité du crédit aurait peut-être un effet indirect sur la croissance de micro entreprises à travers la taille initiale qui serait liée à l'accès au crédit. La croissance et le développement de ces dernières seraient influencés par les caractéristiques réelles plutôt que financières (Dzaka et Bitemo, 2004).

### **I.2 Revue de la littérature empirique**

Plusieurs raisons obligent le chercheur à consulter les études antérieures qui sont en rapport avec son sujet. Parmi elles nous pouvons retenir : La nécessité de fonder son travail sur un corps de travail. En effet ; quel que soit le sujet choisit, le chercheur doit savoir qu'il n'est pas le premier à s'inscrire dans ce champ de recherche car d'autres ont certainement effectué des recherches dans ce domaine. Il est important de connaître les différents aspects de son sujet

qui ont déjà été étudiés. Cela lui évitera les répétitions et il pourra ainsi approfondir ceux qui attendent encore d'être examinés.

Notre travail n'est pas le premier à traiter de la femme et ses activités entrepreneuriales. Néanmoins, il tire son importance dans le fait qu'il complète certains d'entre eux tout en mettant l'accent particulier sur l'impact des micros finances sur l'entrepreneuriat féminin Bukavu.

Ci-dessous, voici une liste non exhaustive de quelques travaux effectués dans ce domaine :

1. **Assumpta MUNDEKE** (2010) a mené une étude portant sur « *Entrepreneuriat féminin en ville de Butembo : cas des femmes vendeuses des souliers usagers* ».

Cette étude visait à ressortir les facteurs motivationnels de l'entrepreneuriat féminin dans la vente des souliers usagers en ville de Butembo, à savoir si la vente des souliers usagers contribuait à la réduction du chômage féminin. Pour vérifier ses hypothèses, il a utilisé une méthodologie constituée des méthodes suivantes : la méthode analytique, la méthode descriptive et la méthode statique. Pour ce qui est des techniques il a utilisé deux techniques notamment : la technique documentaire et la technique d'interview. Il a abouti aux résultats selon lequel l'entrepreneuriat de vente de souliers usagers par les femmes contribue d'une façon ou d'une autre au développement socio-économique. Il a aussi constaté que cette dynamique entrepreneuriale est motivée par le souci de lutter contre la pauvreté en réduisant le chômage mais tout en contribuant à l'amélioration du pouvoir d'achat des consommateurs.

La différence qu'il y a entre cette étude et la nôtre est qu'elle a été menée dans la ville de Butembo, elle s'est penchée sur les femmes vendeuses des souliers usagers tandis que la nôtre porte sur la ville de Bukavu et aborde l'entrepreneuriat féminin dans son ensemble en essayant de déterminer les obstacles qui le freinent et l'opportunité qu'offre cet entrepreneuriat.

2. **FAIDA BITANGALO Wathaut** (2010) a mené une étude portant sur : « *Entrepreneuriat féminin, une stratégie alternative de lutte contre la pauvreté : cas des couturières du quartier Lumumba en commune de Bagira* ».

Cette étude avait pour objectif de déterminer la contribution des activités des femmes couturières du quartier Lumumba dans la lutte contre la pauvreté mais aussi à analyser si cette activité permet une autonomisation effective des femmes qui s'y donnent. Pour vérifier ses hypothèses il s'est servi de deux méthodes à savoir : la méthode descriptive et la méthode analytique ainsi que cinq techniques qui sont les techniques d'observation participante, d'interview, documentaire, statistique ainsi que celle d'échantillonnage. Les résultats obtenus attestent que cette activité procure un revenu substantiel bien qu'insuffisant car il ne saurait couvrir les besoins primaires des couturières ; il a en outre constaté que cette activité de couture ne favorise pas considérablement l'autonomie de ces femmes du fait que leur revenu est insuffisant.

La différence entre ce travail et le nôtre réside dans le fait que celle-ci voulait vérifier si l'activité des femmes couturières permet de lutter contre la pauvreté dans le quartier Lumumba dans la commune de Bagira tandis que le nôtre détermine les obstacles que rencontrent les femmes dans leurs activités et les opportunités qu'offre cet entrepreneuriat dans la ville de Bukavu qui est notre milieu d'étude.

3. **KATARANO BUSIME Yvette**, (2009) a mené une étude sur : « *Capacité contributive de la femme dans le revenu des ménages à Bukavu : cas des vendeuses des articles divers dans la ville de Bukavu* ».

Cette étude visait à analyser le niveau de contribution de la femme vendeuse des articles divers en tant qu'épouse dans son ménage et à savoir si les revenus réalisés par elle lui permettent de couvrir les dépenses de son ménage. Pour vérifier ses hypothèses il fait recours à une méthodologie constituée des méthodes statistique et analytique et quatre techniques à savoir : l'observation, la technique documentaire, celle d'interview libre ainsi que celle de questionnaire. Au terme de ses analyses, elle a constaté que le niveau de contribution dans le ménage des femmes vendeuses des articles divers dans la ville de Bukavu est significatif ; elle a aussi remarqué que les revenus réalisés par ces femmes ne permettent pas de couvrir tous les besoins du ménage.

La différence entre ce travail et le nôtre est que celle-ci se focalise plus sur la capacité contributive des femmes vendeuses des articles divers tandis que le nôtre se focalise sur les obstacles et opportunités de l'entrepreneuriat féminin.

4. **KANYWENGE NAMWEZI Jolly**, (2008) elle a abordé le sujet sur « *Analyse socioéconomique de l'entrepreneuriat féminin au Sud-Kivu : Cas des groupements féminins encadré par Women for Women International/DRC* ».

Elle avait pour objectif de déterminer si les normes culturelles, la situation économique et l'encadrement des femmes leurs permettent de faire des AGR. Pour atteindre cet objectif, il s'est servi des méthodes analytique et descriptive. Après étude, elle a constaté que les normes culturelles et la situation économique des femmes est un frein à l'entrepreneuriat de celles-ci tandis que leurs encadrement est un outil de la promotion entrepreneuriale. La différence entre ce travail et le nôtre est que celui-ci a été mené dans toutes la province du Sud-kivu et se penchait plus sur les femmes encadrées par Women for Women tandis que le nôtre est mené dans la seule ville de Bukavu.

5. **Josette NGONO ABEGMONI**, (2005) a mené une étude portant sur : « *Entrepreneuriat féminin et la participation des femmes au développement : cas de Centre de Promotion de la Femme et de la Famille CPFF de Bertoua* ».

Cette étude avait pour objectif de ressortir les facteurs pouvant contribuer à l'amélioration des capacités entrepreneuriales des femmes du CPFF; pour atteindre cet objectif elle a fait recours à une démarche méthodologique qui a compris une pré-enquête, une observation directe et l'enquête par questionnaire. Les résultats obtenus attestent que la formation des femmes permet significativement à améliorer la capacité entrepreneuriale des femmes, il faut renforcer leurs capacités entrepreneuriales pour être plus compétitives.

La différence qui existe entre ce travail et le nôtre réside au fait qu'elle a comme milieu d'étude Yaoundé au Cameroun et permet de déterminer les mesures à mettre en œuvre pour que les femmes deviennent plus entrepreneures tandis que le nôtre traite des obstacles et opportunités de l'entrepreneuriat féminin dans la ville de Bukavu.

## **CHAPITRE DEUXIÈME : PRESENTATION DU MILIEU D'ETUDE ET DEMARCHE D'INVESTIGATION**

### **Brève présentation de la ville de Bukavu**

Pour P.M. Hauser et Judas Matras (1965), toute enquête sociale sur les zones urbaines doit en premier lieu se préoccuper de définir et de délimiter les unités géographiques appropriées et caractéristiques qui seront utilisées aux fins d'analyse.

BUKAVU est une ville de la RDC et la capitale de la province du Sud-Kivu. La ville de Bukavu est le chef-lieu de la province du Sud-Kivu située sur la rive sud-ouest du lac Kivu. Elle est limitée au nord par le lac Kivu, au sud et à l'ouest par le territoire de Kabare et à l'est par la rivière Ruzizi. Le point le plus bas correspond au niveau du lac à 1460m d'altitude et celui le plus élevé au niveau de Cimpunda à 2192m d'altitude. (M.S. Chamaa et Alli, 1981). Installée dans le bassin dit « Eastern Valley » du Graben dans la région de grands lacs, elle a une superficie de 60 Km<sup>2</sup> dont 43km<sup>2</sup> de terre ferme et 17km<sup>2</sup> des terres immergées avec 3 communes : Kadutu, Bagira et Ibanda.

Par sa régulière et incomparable douceur, le climat de Bukavu est très favorable à l'implantation humaine. La ville de Bukavu jouit d'un climat montagneux.

La ville de Bukavu fait partie du bassin du lac Kivu, excepté les ruisseaux MUKUKWE et MABENGE dont les eaux se jettent dans la rivière Ruzizi. Le bassin de Bukavu est constitué de 5 baies (NDENDERE, BUKAVU, NYOFU, NYALUKEMBA et NGUBA) qui font partie de la limite sud du lac Kivu avec la ville de Bukavu. Ses principaux cours d'eaux sont KAWA, NYAMUHINGA, TSHULA, WESHA, MUKUKWE. Il compte également 26 sources dont 19 à Kadutu, 5 à Bagira et 2 à IBANDA.

La situation démographique de Bukavu est présentée dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 1 : Population de Bukavu en 2017**

| Subdivisions administratives | POPULATION CONGOLAISE |                |                |                | POPULATION ETRANGERE |            |            |            | TOTAL POPULATION |                |                |                | TOTAL            |
|------------------------------|-----------------------|----------------|----------------|----------------|----------------------|------------|------------|------------|------------------|----------------|----------------|----------------|------------------|
|                              | Hommes                | Femmes         | Garçons        | Filles         | Hommes               | Femmes     | Garçons    | Filles     | Hommes           | Femmes         | Garçons        | Filles         |                  |
| <b>Commune de Bagira</b>     | 38 833                | 45 119         | 74 792         | 84.001         | 3                    | 6          | 3          | 5          | 38 837           | 45 125         | 74 795         | 84 006         | <b>242 763</b>   |
| <b>Commune d'Ibanda</b>      | 98 402                | 112 740        | 137 822        | 151.466        | 169                  | 198        | 239        | 214        | 98 571           | 112 938        | 138 061        | 151 680        | <b>501 250</b>   |
| <b>Commune de Kadutu</b>     | 90 628                | 91 782         | 125 078        | 132.907        | 88                   | 154        | 126        | 197        | 90 716           | 91 936         | 125 204        | 133 104        | <b>440 960</b>   |
| <b>Total</b>                 | <b>227 863</b>        | <b>249 641</b> | <b>337 692</b> | <b>368 374</b> | <b>260</b>           | <b>358</b> | <b>368</b> | <b>416</b> | <b>228 124</b>   | <b>249 999</b> | <b>338 060</b> | <b>368 790</b> | <b>1 184 973</b> |

Source : Archives de la mairie de Bukavu, le 31 mars 2018.



## II.1 Démarche d'investigation

Cette section est composée de deux parties principales qui sont, les techniques de la collecte des données et les méthodes de traitement

### II.1.1 Techniques de collecte des données

Cette partie présente l'étude quantitative qui fait référence à la détermination de la taille de l'échantillon et à l'enquête proprement-dite.

#### II.1.1.1 Détermination de l'échantillon

Une fois le questionnaire d'enquête rédigé, le problème qui se pose est de savoir à qui et à combien d'individus qui constituent la population cible, on doit administrer le questionnaire. Le problème de choix d'un échantillon représentatif de la population étudiée est une étape cruciale et pour laquelle on doit se référer à la théorie statistique de l'échantillonnage. Le but de l'échantillonnage est d'assurer la présentabilité de la population totale à partir d'un nombre réduit (Pellemans, 1999).

Avec une population femme de 249 999 habitants dans la ville de Bukavu, dont 45 125 dans la commune de Bagira, 112 938 dans la commune d'Ibanda et 91 936 dans la commune de Kadutu (Mairie de Bukavu, Statistique de la population 2017), nous avons jugé utile de mener nos investigations sur un échantillon de 77 femmes. Après une pré-enquête nous avons constaté que 85% nous fourniraient de bonnes informations par rapport à notre sujet, avec un niveau de confiance de 95% et une estimation de marge d'erreur de 5% de  $\pi$ .

Pour déterminer la taille de notre échantillon nécessaire afin d'obtenir une précision relativement fixée à priori, nous avons utilisé la formule de Schwartz pour le calcul de notre taille de l'échantillon.

$$me = \pm 8\%$$

$$\pi = 85\%$$

$$NC = 95\%$$

Avec,

$Z_{\alpha}$  = La valeur tabulaire de Z avec un niveau de confiance de 95%

d = Marge d'erreur qui a été choisi aléatoirement

p = La proportion des répondants 1-p = La

proportion de non répondants Solution

$$1. \text{ formule } n = \frac{(Z_{\alpha})^2 \cdot p(1-p)}{d^2}$$

$$2. Z = (95\%) = 1,96$$

$$n = \frac{(1,96)^2 \cdot 0,85(1-0,85)}{(0,08)^2} = \frac{3,8416 \cdot 0,85(1-0,85)}{0,0064} = \frac{0,489804}{0,0064}$$

$$n = 76,53 \text{ soit } 77 \text{ femmes}$$

Cet échantillon est à répartir entre les communes de la ville de Bukavu en fonction de leurs habitants femmes. Ce qui fait que dans notre échantillon nous aurons :

- A Bagira :  $\frac{77 \cdot 45\,125}{249\,999} = 13,89$  soit 14 Femmes entrepreneures
- A Ibanda :  $\frac{77 \cdot 112\,938}{249\,999} = 34,78$  soit 35 Femmes entrepreneures

$$- \text{ A Kadutu : } \frac{77 \times 91 \, 936}{249999} = 28,31 \text{ soit 28 Femmes entrepreneures}$$

### **II.1.1.2 Collecte des données**

La collecte des données se dérouleront dans les lieux d'activité de ces femmes en vue de s'assurer de la qualité des informations fournies grâce à une observation directe.

Les données de l'enquête seront collectées par la distribution des questionnaires aux femmes entrepreneures de la ville de Bukavu.

Ce questionnaire comporte trois parties principales :

- La première partie nous permet d'identifier l'entrepreneure à travers son l'adresse;
- La deuxième partie du questionnaire nous nous renseignera sur la situation socioéconomique de l'entrepreneure.
- La dernière partie nous permettra des collecter les données sur les contraintes et l'opportunité de l'entrepreneuriat féminin à Bukavu.

### **II.1.2 Dépouillement, analyse et traitement des données**

Après les enquêtes, les données seront dépouillées et encodées par le logiciel Sphinx Plus<sup>2</sup>, le traitement et l'analyse des données recueillies seront effectués au moyen du logiciel Sphinx Plus<sup>2</sup>. Nous avons choisi un traitement informatisé pour un meilleur traitement des données collectées. Pour traiter nos données les méthodes statistique, descriptive et analytique vont nous être utiles.

Pour le traitement des données recueillies sur terrain, nous avons fait recours à la méthode statistique et à la technique d'échantillonnage où un questionnaire a été soumis aux enquêtés.

## **CHAPITRE TROISIÈME : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS**

### **III.1 Caractéristiques socio-économiques des entrepreneures enquêtées.**

Il s'agit d'examiner successivement l'âge, la situation matrimoniale, la taille des ménages, le niveau d'instruction et le revenu mensuel du chef de ménage. Ces principales caractéristiques des entrepreneures enquêtées sont illustrées par les tableaux et graphiques suivants :

**Tableau 2 : âge de l'entrepreneure**

#### **Tranche d'age**

Taux de réponse : **100,0%**

**'De 27 à 35' (32 observations)**

**33 valeurs différentes**

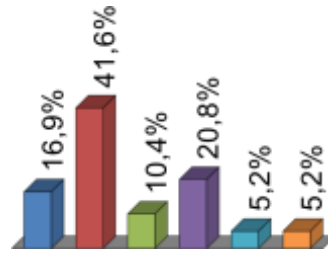
Moyenne = **37,53** Ecart-type = **12,51**

Médiane = **33,00**

Min = **19** Max = **71**

Répartition en 6 classes de même amplitude

|             | Nb        | % cit.        |
|-------------|-----------|---------------|
| Moins de 27 | 13        | 16,9%         |
| De 27 à 35  | 32        | 41,6%         |
| De 36 à 44  | 8         | 10,4%         |
| De 45 à 53  | 16        | 20,8%         |
| De 54 à 62  | 4         | 5,2%          |
| 63 et plus  | 4         | 5,2%          |
| <b>otal</b> | <b>77</b> | <b>100,0%</b> |



Source : Elaboré à partir des données de l'enquête

Il ressort du tableau 5 ci-dessus que 68,9% des entrepreneures enquêtées ont moins de 45 ans. Cette donnée permet de souligner le fait que la population est relativement jeune dans les villes africaines en général et dans celle étudiée en particulier. Plusieurs facteurs peuvent être à la base de cette jeunesse notamment le niveau d'étude. La plupart d'entrepreneurs congolais arrêtent les études au niveau secondaire. Une autre enquête réalisée en 1994 à Kinshasa par Lokota Ekote Panga (1994) indique que 80% d'entrepreneurs enquêtés avaient moins de 42 ans.

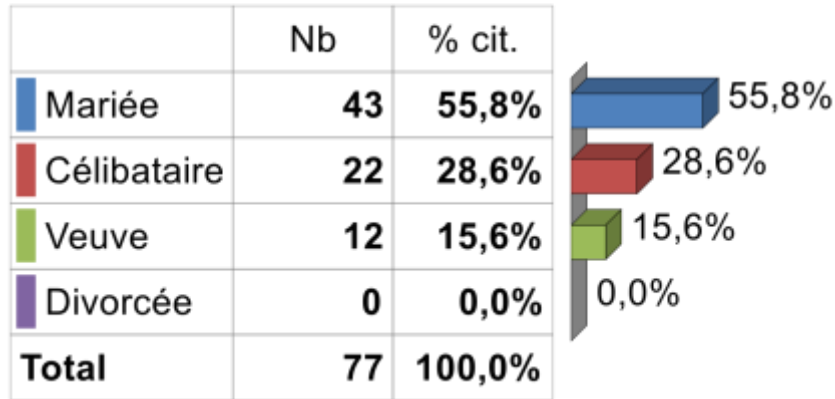
Tableau

## 3 : Situation matrimoniale de l'entrepreneure

## Etat civil

Taux de réponse : **100,0%**

'Mariée' (43 observations)



Source : Elaboré à partir des données de l'enquête

Le tableau 3 indique que 55,8% des entrepreneures investiguées sont mariées. Avec la crise économique que traverse la RDC, les femmes assument la fonction de chef de ménage. Cette situation peut motiver l'idée de création d'entreprise afin de subvenir aux besoins familiaux.

Tableau 4 : Taille de ménage

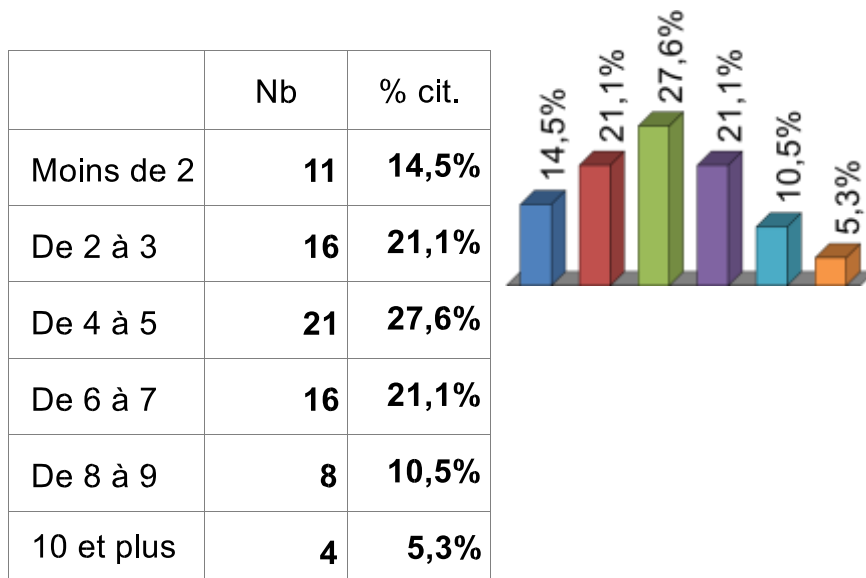
## Taille du ménage

Taux de réponse : **98,7%**

'De 4 à 5' (21 observations)

Moyenne = **4,80** Ecart-type = **2,91**Min = **0** Max = **13**

Répartition en 6 classes de même amplitude



**Tableau**

|              |           |               |
|--------------|-----------|---------------|
| <b>Total</b> | <b>76</b> | <b>100,0%</b> |
|--------------|-----------|---------------|

Source : Elaboré à partir des données de l'enquête

La taille moyenne des ménages des entrepreneures enquêtées se situe autour de 5 personnes.

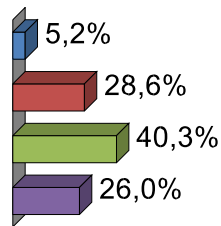
### 5 : Niveau d'instruction de l'entrepreneure

#### Niveau d'étude

Taux de réponse : **100,0%**

**'Secondaire'** (31 observations)

|                  | Nb        | % cit.        |
|------------------|-----------|---------------|
| Sans instruction | 4         | 5,2%          |
| Primaire         | 22        | 28,6%         |
| Secondaire       | 31        | 40,3%         |
| Supérieur        | 20        | 26,0%         |
| <b>Total</b>     | <b>77</b> | <b>100,0%</b> |



Source : Elaboré à partir des données de l'enquête

Le tableau 5 nous renseigne que les femmes entrepreneures enquêtées sont relativement scolarisées car 5,2% seulement n'ont jamais été à l'école. 28,6% ont atteint le niveau primaire, 40,3% le niveau secondaire, 26% déclarent avoir fait les études supérieures et universitaires.

#### Tableau 6 : Revenu mensuel du mari

##### Revenu mensuel du mari

Taux de réponse : **61,0%**

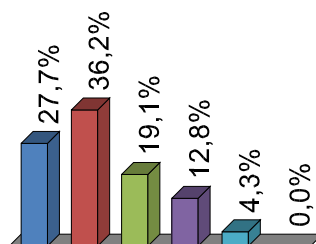
**'De 200 à 399'** (17 observations)

Moyenne = **329,40** Ecart-type = **215,48**

Min = **0** Max = **900**

**Tableau**

|              | Nb        | % cit.        |
|--------------|-----------|---------------|
| Moins de 200 | 13        | 27,7%         |
| De 200 à 399 | 17        | 36,2%         |
| De 400 à 599 | 9         | 19,1%         |
| De 600 à 799 | 6         | 12,8%         |
| De 800 à 999 | 2         | 4,3%          |
| 1000 et plus | 0         | 0,0%          |
| <b>total</b> | <b>47</b> | <b>100,0%</b> |



Source : Elaboré à partir des données de l'enquête

Le tableau 6 indique que 17,1% seulement des maris des enquêtées ont un revenu mensuel de plus de 600\$ contre 82,9% qui ont un revenu mensuel largement inférieur à 500\$ avec une moyenne de 329,4\$.

### III.2 Activités entrepreneuriales : opportunité et obstacles

Il s'agit d'examiner successivement les secteurs d'activités dans lesquels opèrent les femmes entrepreneures investiguées, leurs motivations d'entreprendre et les contraintes auxquelles elles font face dans leurs activités. Ces informations sont résumées par les tableaux et graphiques suivants:

#### 7 : Répartition des entrepreneures investiguées selon le domaine d'activité.

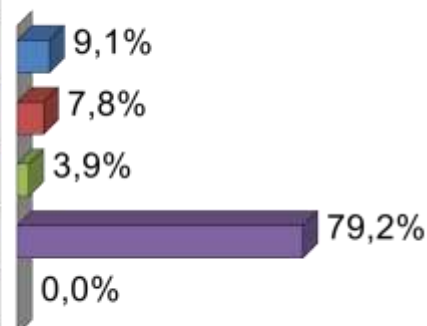
##### "Domaine d'activité"

Taux de réponse : **100,0%**

**'Commerce, vente'** (61 observations)

4 valeurs différentes

|                            | Nb        | % cit.        |
|----------------------------|-----------|---------------|
| Production, transformation | 7         | 9,1%          |
| Magasinage                 | 6         | 7,8%          |
| Saisie, Secrétariat        | 3         | 3,9%          |
| Commerce, vente            | 61        | 79,2%         |
| Autres (à préciser)        | 0         | 0,0%          |
| <b>Total</b>               | <b>77</b> | <b>100,0%</b> |



### Tableau

Source : Elaboré à partir des données de l'enquête

Le tableau 7 nous renseigne que 79,2% d'entrepreneures enquêtées évoluent dans le secteur commercial. Constatons la faible proportion des entrepreneurs dans le secteur de production. Il y a une réduction du poids de secteurs primaire et secondaire au profit du secteur tertiaire. Nous assistons donc à une « tertiarisation » de l'économie congolaise (Manika, 2005). Celle-ci s'explique notamment par l'exode rural et par la faiblesse des barrières à l'entrée au secteur tertiaire. Dans les pays en développement, cette forte concentration des activités des répondantes dans le commerce général serait due à l'investissement et aux exigences professionnelles peu élevées nécessaires à ce genre d'entreprises (Denis Robichaud, 2002).

Ce résultat confirme une étude menée par Dzaka (2003), qui d'ailleurs affirme qu'en général, ces entrepreneurs privilégient les investissements dans les activités à rentabilité immédiate (commerce des produits alimentaires, etc.) au détriment des activités exigeant un délai de récupération plus long du capital investi (artisanat, production, etc.). On s'accorde alors avec Ponson (1995) que l'attitude de l'entrepreneur face à la croissance de l'entreprise est plus précaire en Afrique subsaharienne, peut être liée à un environnement moins sécurisant. Ainsi la tendance va être de miser sur le court terme, d'élargir son activité à d'autres métiers que celui de l'exploitation d'origine.

Il convient maintenant de répondre à la question de savoir si les entrepreneures enquêtées sont encouragées par leur entourage. L'analyse du tableau 8 qui suit nous permettra de répondre à cette préoccupation.

### 8 : Encouragement des entrepreneures enquêtées par l'entourage

#### Encouragement de l'entourage

Taux de réponse : 100,0%

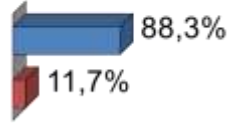
|              | Nb        | % cit.        |       |
|--------------|-----------|---------------|-------|
| Oui          | 61        | 79,2%         | 79,2% |
| Non          | 16        | 20,8%         | 20,8% |
| <b>Total</b> | <b>77</b> | <b>100,0%</b> |       |

Source : Elaboré à partir des données de l'enquête

Il ressort du tableau 8 que 79,2% de nos enquêtées sont encouragées par leur entourage contre 20,8% qui estiment ne pas bénéficier des encouragements venant de leurs proches.

**Tableau****Tableau 9 : Réaction de la famille vis-à-vis de la décision d'entreprendre**

| Réaction de la famille   |           |               |
|--------------------------|-----------|---------------|
| Taux de réponse : 100,0% |           |               |
|                          | Nb        | % cit.        |
| Pour                     | 68        | 88,3%         |
| Contre                   | 9         | 11,7%         |
| <b>Total</b>             | <b>77</b> | <b>100,0%</b> |

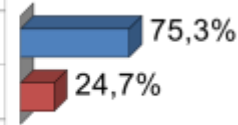


Source : Elaboré à partir des données de l'enquête

D'après les résultats de notre recherche, nous constatons que 88,3 % de notre population d'étude ont été encouragées par leurs familles à lancer leurs activités entrepreneuriales. Par contre 11,7% des femmes rencontrées ont vu leurs familles s'opposer à leur projets.

**Tableau 10 : Entrepreneuriat et statut social**

| Entrepreneuriat et statut social        |           |               |
|-----------------------------------------|-----------|---------------|
| Taux de réponse : 100,0%                |           |               |
|                                         | Nb        | % cit.        |
| Amélioration du statut                  | 58        | 75,3%         |
| Mon statut est mal perçu par la société | 19        | 24,7%         |
| <b>Total</b>                            | <b>77</b> | <b>100,0%</b> |

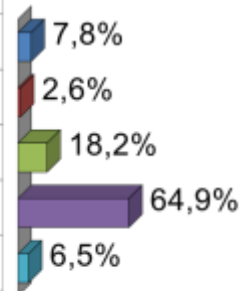


Source : Elaboré à partir des données de l'enquête

Concernant la perception des femmes entrepreneures enquêtées, la majorité soit 75,3% affirment que leurs statuts se sont améliorés avec l'exercice de leurs activités. Ceci vient confirmer les résultats d'une autre étude menée en Algérie par LOUHAB Samia TIGHILT Sabrina, (2016) qui avait trouvé que 100% des entrepreneures enquêtées avaient vu leur statut s'améliorer.

**11 : Contraintes des entrepreneures mariées**

| Contraintes liées aux femmes mariées                 |           |               |
|------------------------------------------------------|-----------|---------------|
|                                                      | Nb        | % cit.        |
| Problèmes avec le mari                               | 6         | 7,8%          |
| Négligence des obligations familiales.               | 2         | 2,6%          |
| Problème avec les familiers                          | 14        | 18,2%         |
| Concilier la vie professionnelle et la vie familiale | 50        | 64,9%         |
| Aucun problème                                       | 5         | 6,5%          |
| <b>Total</b>                                         | <b>77</b> | <b>100,0%</b> |



Source : Elaboré à partir des données de l'enquête



### Tableau

Du tableau 11, 6 enquêtées affirment que les femmes mariées ont des problèmes avec leurs maris suite à leurs activités, 2 enquêtées estiment que leurs activités les poussent à négliger les obligations familiales, 14 enquêtées sur 77 disent qu'elles ont des problèmes avec leurs familles, 50 enquêtées estiment que les femmes mariées ont plus des difficultés à faire au même moment les AGR et les travaux domestiques et 5 enquêtées disent que les femmes mariées ne rencontrent aucun problème que les autres femmes non mariées ne rencontrent pas. Nous constatons que les femmes ont plus la difficulté de faire à la fois leurs activités et les travaux domestiques car la femme est la gardienne du ménage.

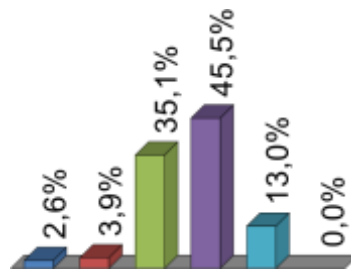
**Tableau 12 : Nombre d'heures consacré à l'activité**

#### Heures de travail par jour

Taux de réponse : **100,0%**

Moyenne = **7,82** Ecart-type = **1,64**

|              | Nb        | % cit.        |
|--------------|-----------|---------------|
| Moins de 4   | 2         | 2,6%          |
| De 4 à 5     | 3         | 3,9%          |
| De 6 à 7     | 27        | 35,1%         |
| De 8 à 9     | 35        | 45,5%         |
| De 10 à 11   | 10        | 13,0%         |
| 12 et plus   | 0         | 0,0%          |
| <b>Total</b> | <b>77</b> | <b>100,0%</b> |



Source : Elaboré à partir des données de l'enquête

2,6% de nos enquêtées consacrent moins de 4 heures par jour à leurs AGR, ceci peut s'expliquer par des travaux domestiques multiples qu'elles doivent faire ; 30% des femmes enquêtées consacrent moins de 8 heures par jour à leurs AGR contre 58,5% qui y consacrent plus de 8 heures. De ce tableau ressort la majorité des femmes enquêtées consacrent plus de 8 heures par jour à leur activité.

**Tableau****13 : Discrimination en tant que femme**

Source : Elaboré à partir des données de l'enquête

Le tableau 13 nous renseigne que 83,1% des enquêtées n'ont jamais subi des discriminations car étant femmes.

**Tableau 14 : Attitude des entrepreneures investiguées face à un emploi salarié**

Source : Elaboré à partir des données de l'enquête

Ce tableau nous renseigne que 12 enquêtés sur 77, soit 15,6% sont disposés à accepter un emploi salarié, 84,4% préféreraient demeurer dans leurs activités actuelles. Les entrepreneures en faveur d'un emploi salarié sont animées par le souci de stabilité de revenu. Ils affirment qu'ils sont insécurisés par le caractère aléatoire de leur revenu comparativement aux salariés.

Les 84,4% qui préfèrent demeurer dans leurs activités actuelles sont animés par le souci d'autonomie, ils ne peuvent pas supporter de recevoir les ordres d'un patron ou de travailler sous contrainte.

Plusieurs raisons peuvent pousser un être humain à s'orienter vers la carrière indépendante, notamment, le besoin d'indépendance, volonté de réaliser un projet, souci de sortir d'une situation difficile.

**Tableau 15 : Répartition des entrepreneures enquêtées selon la motivation d'entreprendre**

**Motivation de création**

Taux de réponse : **100,0%**

**'Subvenir aux besoins du ménage' (35 citations)**

Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.

|                                                               | Nb        | % obs. |       |
|---------------------------------------------------------------|-----------|--------|-------|
| Subvenir aux besoins du ménage                                | 35        | 45,5%  | 45,5% |
| Manque d'emploi salarié                                       | 31        | 40,3%  | 40,3% |
| Insuffisance du salaire                                       | 4         | 5,2%   | 5,2%  |
| Assurer son autonomie et son épanouissement en tant que femme | 29        | 37,7%  | 37,7% |
| <b>Total</b>                                                  | <b>77</b> |        |       |

Source : Elaboré à partir des données de l'enquête

Il ressort du tableau 14 que 45,5% des entrepreneures de notre échantillon entreprennent pour subvenir au besoin des ménages, 40,3% à cause du chômage, 5,2% sont motivés par l'insuffisance des salaires et 37,7% par besoin d'autonomie. En regroupant les trois premières motivations, nous nous rendons compte que 90,5% des entrepreneures enquêtées sont motivées par la crise socio-économique que traverse la RDC. Ce résultat révèle que les activités de ces entrepreneures s'inscrivent dans la stratégie de lutte contre la pauvreté ou de survie.

**Tableau 16 : Sources de financement au démarrage**

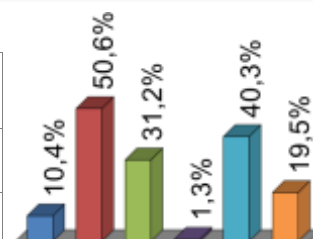
**Source de financement au démarrage**

Taux de réponse : **100,0%**

**'Aide du mari' (39 citations)**

Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.

|                                                   | Nb        | % obs. |
|---------------------------------------------------|-----------|--------|
| Fonds propres                                     | 8         | 10,4%  |
| Aide du mari                                      | 39        | 50,6%  |
| Aide familiale                                    | 24        | 31,2%  |
| Ristourne                                         | 1         | 1,3%   |
| Emprunt auprès d'une institution de micro finance | 31        | 40,3%  |
| Emprunt auprès d'un tiers                         | 15        | 19,5%  |
| <b>otal</b>                                       | <b>77</b> |        |



Source : Elaboré à partir des données de l'enquête

Le tableau 15 nous renseigne que l'aide du mari et l'aide familiale représentent les principales sources de financement au démarrage des répondantes ( respectivement 50,6% et 31,2%). On remarque ici l'importance non négligeable de la famille. Les prêts d'une IMF représentent 40,3%, l'emprunt auprès d'un tiers représentent respectivement 19,5. A la suite de ce résultat, nous conviendrons avec Toulouse et Brenner (1988) qui en parlant des entrepreneurs immigrés, soulignent que l'accès aux sources du groupe ethnique constitue un des principaux facteurs de leur succès. Les immigrants qui ne disposent pas du capital nécessaire à la création d'une entreprise obtiendront le financement requis grâce à des prêts obtenus à l'intérieur de leur communauté par l'intermédiaire d'institutions, de relations ou de la famille.

**Tableau 17 : Affectation des revenus des femmes entrepreneures visitées**

**Affectation du revenu**

Taux de réponse : 100,0%

'Au bien être du ménage (alimentation, soins de santé, éducation des enfants)' (55 citations)

Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.

|                                                                              | Nb        | % obs. |
|------------------------------------------------------------------------------|-----------|--------|
| Au bien être du ménage (alimentation, soins de santé, éducation des enfants) | 55        | 71,4%  |
| A la croissance de l'entreprise                                              | 13        | 16,9%  |
| A l'épargne                                                                  | 14        | 18,2%  |
| Subvenir à mes besoins uniquement                                            | 20        | 26,0%  |
| <b>Total</b>                                                                 | <b>77</b> |        |

Source : Elaboré à partir des données de l'enquête

Il ressort de ce tableau que 71,4% de femmes entrepreneures interrogées affectent l'essentiel de leurs revenus à la satisfaction des besoins familiaux (consommation alimentaire). Ceci indique que leurs activités s'inscrivent dans une logique de survie et donc de lutte contre l'extrême pauvreté. Néanmoins, certaines de ces femmes entrepreneures s'inscrivent aussi dans une dynamique d'accumulation en réinvestissant pour la croissance de l'entreprise (16,9%) et en épargnant (18,2%). Dzaka et Manika (2005) soulignent que 60% des petits entrepreneurs opérant dans les réseaux des échanges transfrontaliers entre Kinshasa et Brazzaville affectent l'essentiel de leurs revenus à la consommation alimentaire.

**Tableau 18 : Difficultés d'obtention de financement**

**Difficulté pour obtenir le financement**

|              | Nb        | % cit.        |
|--------------|-----------|---------------|
| Oui          | 61        | 79,2%         |
| Non          | 16        | 20,8%         |
| <b>Total</b> | <b>77</b> | <b>100,0%</b> |

Source : Elaboré à partir des données de l'enquête

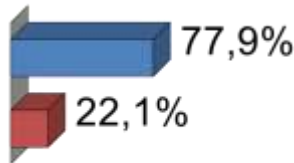
Ce tableau nous renseigne que la grande majorité de nos enquêtées obtiennent difficilement des crédits. Le tableau 18 nous renseignera sur le motif qui fait que les femmes accèdent difficilement au crédit.

**Tableau 19 : Conditions d'obtention du financement : Garanties**

### Garantie et l'obtention du financement

Avez-vous besoin des garanties pour obtenir un crédit ?

|              | Nb        | % cit.        |
|--------------|-----------|---------------|
| Oui          | 60        | 77,9%         |
| Non          | 17        | 22,1%         |
| <b>Total</b> | <b>77</b> | <b>100,0%</b> |



Source : Elaboré à partir des données de l'enquête

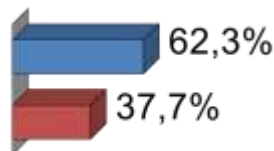
Le tableau 21 nous renseigne que 77,9% des femmes entrepreneures de notre échantillon, affirment que les garanties matérielles et le gage seraient un préalable à l'obtention du crédit auprès des institutions de micro finance. Par le fait que les garanties matérielles et gages sont un préalable pour obtenir un financement, les femmes se trouvent dans l'impossibilité de bénéficier du financement.

**Tableau 20 : Obtention des crédits : Hommes par rapport aux femmes**

### Crédit: Hommes et femmes - Pensez-vous que les hommes obtiennent plus facilement des crédits que les femmes ?

Taux de réponse : 100,0%

|              | Nb        | % cit.        |
|--------------|-----------|---------------|
| Oui          | 48        | 62,3%         |
| Non          | 29        | 37,7%         |
| <b>Total</b> | <b>77</b> | <b>100,0%</b> |



Source : Elaboré à partir des données de l'enquête

De ce tableau 19 48 femmes sur 77 enquêtées soit 62,3% affirment que les hommes accèdent plus facilement au crédit que les hommes. Cette situation s'explique par le fait que les hommes ont plus des garanties à présenter dans les institutions de finance et même auprès des tiers pour obtenir un crédit.

### **SUGGESTIONS**

Pour que l'entrepreneuriat féminin se développe dans la ville de Bukavu, il faudrait qu'il bénéficie des financements pour son développement. Ainsi la prise en compte des éléments ci-après serait souhaitable :

- L'établissement par l'Etat de textes législatifs permettant aux organismes de Micro finance de concrétiser leurs activités en tenant compte des spécificités de la clientèle féminine ;
- L'Etat devrait soutenir les entreprises des femmes soit par des dons, soit par des prêts à des conditions favorables, soit encore en accordant des garanties auprès d'autres institutions financières pour des prêts contractés par les femmes;
- Les femmes entrepreneures devraient se lancer dans les activités de production en sollicitant des crédits auprès des IMF ;
- Les institutions de micro finance devraient améliorer les conditions de remboursement des crédits pour les activités exigeant un délai de récupération plus long du capital investi (activités de transformation).

## CONCLUSION

Nous voici au terme de notre étude portant sur « Opportunité et contraintes de l'entrepreneuriat féminin à Bukavu »

L'objectif ultime de notre étude était de révéler les opportunités et les contraintes de l'entrepreneuriat féminin dans la ville de Bukavu. Pour atteindre cet objectif, nous avons formulés 2 questions de recherche à savoir :

- Quels sont les obstacles qui entravent l'émergence de l'entrepreneuriat féminin à Bukavu ?
- Quelles sont les motivations qui poussent les femmes à entreprendre ? Ainsi, nous avons formulé nos hypothèses de la manière suivante :
- L'accès au financement entraverait l'émergence de l'entrepreneuriat féminin à Bukavu ;
- L'émergence de l'entrepreneuriat féminin serait ralentie par les contraintes socioculturelles qui limiteraient l'engagement de la femme Bukavienne dans l'activité entrepreneuriale ;
- C'est le désir d'autonomie professionnelle, d'accomplissement personnel, d'organiser un travail soi-même, de relever un défi qui motiveraient la femme Bukavienne à se lancer dans la carrière entrepreneuriale.

Pour vérifier nos hypothèses, nous avons recouru aux méthodes telles que la méthode analytique, la méthode statistique, la méthode explicative ainsi que la méthode descriptive qui nous ont permis de mener l'enquête réalisée dans trois communes de la ville de Bukavu (Bagira, Ibanda et Kadutu) sur un échantillon de 77 femmes entrepreneures.

Hors-mis l'introduction et la conclusion, ce travail était axé sur trois chapitres, dont le premier avait trait à la Revue de la littérature. Dans ce chapitre, il a été question de confronter notre recherche avec différentes études menées dans le domaine similaire au notre en vue de ressortir une démarcation. Le deuxième chapitre avait trait à la présentation du milieu d'étude et la méthodologie. Dans celui-ci il a été question de présenter brièvement la ville de Bukavu ainsi que mettre en exergue la méthodologie nous conduisant aux résultats de notre étude. Le troisième chapitre a présenté l'analyse, analyse et la discussion des résultats obtenus.

Au registre du profil et des caractéristiques des femmes rencontrées, nous pouvons retenir que la majorité de nos enquêtées ont moins de 45 ans : la grande part des femmes entrepreneures ont étudié car seulement 5,2% n'ont jamais étudié. Ces femmes interrogées sont également en grande partie mariées avec enfants et sont attiré en plus grand partie par le secteur commercial. Cette forte concentration dans le commerce général serait due à l'investissement et aux exigences professionnelles peu élevées nécessaires à ce genre d'entreprises. Ces entrepreneures privilégient donc les investissements dans les activités à rentabilité immédiate au détriment des activités exigeant un délai de récupération plus long du capital investi. L'aide du mari et l'aide familiale représentent les principales sources de financement au démarrage des répondantes (respectivement 50,6% et 31,2%). A propos de l'affectation du revenu, 71,4% de femmes entrepreneures interrogées affectent l'essentiel de leurs revenus à la satisfaction des besoins familiaux (consommation alimentaire). Ceci indique que leurs activités s'inscrivent dans une logique de survie et donc de lutte contre l'extrême pauvreté.

S'agissant des contraintes auxquelles les femmes entrepreneures de Bukavu se trouvent confrontées, les entrepreneures interrogées considèrent globalement qu'il y a de différences

fondamentales entre les hommes et les femmes face à l'obtention de crédit : ces femmes affirment avoir été confrontées à des problèmes de financement particuliers en tant que femmes. La majorité des femmes de notre échantillon ne sont pas satisfaites des services de financement qui existent. Nous venons alors de confirmer notre première hypothèse supposant que la contrainte financière entrave l'émergence de l'entrepreneuriat féminin dans la ville de Bukavu.

Nous avons également trouvé que les femmes entrepreneures de Bukavu ne sont pas confrontées aux contraintes socioculturelles car elles ne sont pas victimes des problèmes d'ordre social et familial tels que le manque de soutiens de la part du conjoint et de l'entourage, la discrimination, etc. Nous venons ainsi d'infirmer notre deuxième hypothèse de départ supposant que l'émergence de l'entrepreneuriat féminin serait ralentie par les contraintes socioculturelles qui limiteraient l'engagement de la femme Bukavienne dans l'activité entrepreneuriale.

Nos enquêtes révèlent enfin que ce qui motive les femmes entrepreneures de Bukavu c'est le désir d'organiser leur travail soi-même, de lutte contre la pauvreté et le besoin d'autonomie professionnelle. Ce qui nous permet de confirmer notre troisième hypothèse qui stipule que c'est le désir d'autonomie professionnelle, d'accomplissement personnel, d'organiser un travail soi-même, de relever un défi et de lutter contre la pauvreté qui motiveraient la femme Bukavienne à se lancer dans la carrière entrepreneuriale.

Toutefois, sans une prétention d'avoir réalisé un travail parfait ni d'avoir épuisé toutes les analyses nécessaires à la réalisation de ce travail, reconnaissant nos limites, nous restons ouvert à toutes critiques qui soient objectives.

### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bitemo X. (2008), « *Déterminants du passage de la micro-entreprise à la PME dans l'ouest de la RDC* » dans E.-G. Kintambu (éd.), *Facteurs de transition de la microentreprise à l'entreprise capitaliste moderne*, Codesria, Dakar, pp.49-70.
- Bouzekraoui, H. (2014), *Les facteurs enclencheurs de l'entrepreneuriat féminin chez les étudiantes universitaires*, thèse de doctorat, Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Tanger, Université Abdelmalek Essaâdi.
- Cantillon, R. (1755). *Essai sur la nature du commerce en général*. (Français modernisé par S. Couvreur, Paris, décembre 2011, Éd. Institut Coppet, 2011)
- CNUCED (2007), *Retrouver une marge d'action : la mobilisation des ressources intérieures et l'Etat développementiste*, Série le Développement économique en Afrique, Nations-Unies, New York et Genève, 130p.
- *Constitution de la RDC* du 18 Février 2006, telle que modifiée et complétée à ce jour
- Danjou. I. (2002), « *L'entrepreneuriat : un champ fertile à la recherche de son unité* » revue français de gestion, N°138, Revue Française de gestion, PP 108-123.
- Dzaka-Kikouta, T. (2003), *Stratégies entrepreneuriales de gestion du risque dans les réseaux du commerce transfrontalier en Afrique centrale : cas des échanges entre Kinshasa et Brazzaville*. Cahiers de recherche du Réseau Entrepreneuriat de l'AUF, N°03-72, Novembre. [www.entrepreneuriat.auf.org](http://www.entrepreneuriat.auf.org)



- Dzaka-Kikouta, T. et BITEMO, X. (2004) (inédit) : *Micro crédit et entrepreneuriat féminin en Afrique centrale : l'expérience de la République Démocratique du Congo* 7ème congrès internationale Francophone en entrepreneuriat et PME. 27, 28 et 29 oct. Montpellier
- Estay C. (2006), « *La motivation entrepreneuriale* » Université des sciences technologies de Lille 1 Institut d'Administration des Entreprise
- Faïda B. (2010), *Entrepreneuriat féminin, une stratégie alternative de lutte contre la pauvreté, cas des couturières du quartier Lumumba en commune de Bagira*, Institut supérieur de management, TFC, Inédit
- Fayolle A. (2002) « *du champ de l'entrepreneuriat à l'étude du processus entrepreneuriale: quelque idées et pistes de recherche* », CERAG, N°2002 32, Ed: Série de recherche.
- Fillion L.J. (1997), « Le champ de l'entrepreneuriat : historique, évolution, tendances », *Revue internationale P.M.E : économie et gestion de la petite et moyenne entreprise*, vol. 10, n° 2, 1997
- Grawitz M. (1984), *Méthodes des recherches en sciences sociales*, Dalloz, Paris, 6<sup>ème</sup> éd.,
- Hernandez E-m. (2001), « *L'entrepreneuriat, approche théorique* », Paris : L'Harmattan
- Hisrich Ret Peters M. (1991), « *Entrepreneurship : Lancer, élaborer et gérer une entreprise* », Economica, Paris.
- Kanywenge N. (2008), *Analyse socio-économique de l'entrepreneuriat féminin au SudKivu : cas des groupements féminins encadrés par women for women international DRC*, Mémoire inédit, UOB.
- Koreen.M, (2000), « *Les femmes entrepreneurs à la tête de pme : Pour une participation dynamique à la mondialisation et à l'économie fondée sur le savoir* », Document de référence, Atelier N°3, Le financement des entreprises dirigées par les femmes »
- Lavoie D. (1988), « *Les entrepreneures : pour une économie canadienne renouvelée* », Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, Ottawa
- Legare M H., Louise S. (2000), « *Portrait statistique des femmes entrepreneurs* », HEC, Canada
- Manika, J.P. (2005), « *L'entreprise et l'entrepreneur en République Démocratique du Congo : typologie et profil* », Colloque sur les technologies de l'Information et de la Communication et l'entrepreneur congolais, Grand Hôtel Kinshasa.
- Mayoukou, C. (2003) *Innovation financière solidaire application au cas de la micro finance*, Actes des VIIIème journées scientifiques du réseau entrepreneuriat de l'AUF, p. 425-436.
- Montalieu, T. (2002) ; les institutions des micro crédit : entre promesse et doute. Quelles pratiques bancaires pour quels effets ? *Mondes en développement*, Tome 30, n°119, 78 pages
- MUNDEKE A. (2010), *Entrepreneuriat féminin en ville de Butembo : cas des femmes vendeuses des souliers usagers*, Université libre des pays des grands lacs RDC, mémoire, inédit
- Ngono J., (2005), *l'entrepreneuriat féminin et la participation des femmes au développement*, Institut de la jeunesse et du sport de Yaoundé, Mémoire, Inédit
- Pellemans (1999), *Recherche qualitative en marketing perspective psychologique*, De Boeck & Larciens, Paris, Bruxelles

- Ponson, B. (1995), *Entrepreneurs africains et asiatiques : quelques comparaisons*. In
- Rajhi N. (2011), « *Conceptualisation de l'esprit entrepreneurial et identification des facteurs de son développement dans l'enseignement supérieur tunisien* », Thèse doctorat en science de gestion, Université de Grenoble
- *recherche en entrepreneuriat* », <https://hal.inria.fr/hal-00829206v1/document:Ibid>
- Robert P. et Zahra A (2006) « *Les principaux déterminants de l'entrepreneuriat féminin en Iran*», *L'internationalisation des PME et ses conséquences sur les stratégies entrepreneuriales*, 25, 26, 27 octobre 2006, Haute école de gestion (HEG) Fribourg, Suisse
- Robichaud, D. (2002), « *La création d'entreprises par les immigrants : le cas des Québécois d'origine portugaise de Montréal* ». Actes du 6ème Congrès international francophone sur la PME, Octobre, HEC-Montréal
- Toulouse JM ET Brenner G (1988)., *Les entrepreneurs immigrants : à la recherche d'un modèle théorique*, Montréal, Chaire d'entrepreneurship Maclean Hunter, Cahier de recherche 88-.05, mai, 1988, 85 pages
- Verstraete T. (2000), « *Histoire d'entreprise : les réalités de l'entrepreneuriat* », Management et Société, Paris, EMS
- Wtterwulghé R. (1998), « *La P.M.E. une entreprise humaine* », Boeck Supérieur
- Zouiten, J. (2009). *L'entrepreneuriat féminin en Tunisie*, Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion Université du Sud, Toulon.

# ANNEXE

## QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

Bonjour Madame, C'est dans le cadre d'un travail de recherche marquant la fin du cycle de graduat en Sciences commerciales et administratives portant sur « ***Opportunité et contraintes de l'entrepreneuriat féminin à Bukavu*** » que nous voulons nous entretenir avec vous. Rassurez-vous que les informations que vous allez nous fournir ne serviront que pour l'avancement de la science et resteront confidentielles.

### I. IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEURE

Commune de l'enquêtée

- ☐ Bagira  
☐ Ibanda  
☐ Kadutu

1) Age .....

2) Situation matrimoniale :

- ☐ Mariée  
☐ Célibataire  
☐ Veuve  
☐ Divorcée

3) Nombre de personnes à charge .....

4) Niveau d'instruction

- ☐ Sans instruction  
☐ Primaire  
☐ Secondaire  
☐ Supérieur

5) Revenu mensuel de votre mari .....

### II. CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

1. Dans quel domaine exercez-vous votre activité ?

- ☐ Production, transformation  
☐ Magasinage

- ☐ Saisie, Secrétariat
- ☐ Commerce, vente
- ☐ Autres (à préciser)

Aller à '8-Autre domaine d'activité' si "Domaine d'activité" = "Autres (à préciser)"

2. si "autre" lequel .....
3. Votre conjoint exerce-t-il une activité ?
  - ☐ Oui
  - ☐ Non
4. Êtes-vous encouragé par votre entourage (famille, amis...) dans votre activité ? ☐ Oui  
☐ Non
5. Quel a été la réaction de votre famille vis-à-vis de votre décision entrepreneuriale? ☐  
 Pour  
☐ Contre
6. Votre métier a-t-il un impact sur votre statut social ?
  - ☐ Amélioration du statut
  - ☐ Mon statut est mal perçu par la société
7. Selon votre pratique et vos observations personnelles, quels sont les obstacles majeurs que rencontrent les femmes d'affaire mariées ?
  - ☐ Problèmes avec le mari
  - ☐ Négligence des obligations familiales.
  - ☐ Problème avec les familiers
  - ☐ Concilier la vie professionnelle et la vie familiale
  - ☐ Aucun problème
8. Combien d'Heures par jour consacriez-vous à votre activité? .....
9. Avez-vous été confrontée à la discrimination du fait que vous êtes femme ? ☐ Oui  
☐ Non
10. Quelle a été votre motivation à la création ?
  - ☐ Subvenir aux besoins du ménage
  - ☐ Manque d'emploi salarié
  - ☐ Insuffisance du salaire
  - ☐ Assurer son autonomie et son épanouissement en tant que femme

*Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).*
11. Quelle a été la source de financement au démarrage de l'activité ?
  - ☐ Fonds propres
  - ☐ Aide du mari

- ☐ Aide familiale  
☐ Ristourne  
☐ Emprunt auprès d'une institution de micro finance  
☐ Emprunt auprès d'un tiers *Vous pouvez cocher plusieurs cases.*

12. Quel est le montant du bénéfice réalisé par mois ? .....

13. A quoi utilisez-vous le revenu de votre activité ?

- ☐ Au bien-être du ménage (amélioration du capital humain)  
☐ A la croissance de l'entreprise  
☐ A l'épargne  
☐ Subvenir à mes besoins uniquement

*Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).*

14. Avez-vous eu des difficultés pour obtenir un financement?

- ☐ Oui  
☐ Non

15. Avez-vous besoin des garanties pour obtenir un crédit ?

- ☐ Oui  
☐ Non

16. Pensez-vous que les hommes obtiennent plus facilement des crédits que les femmes ? ☐

- Oui  
☐ Non

17. Quelles suggestions pouvez-vous donner pour bien mener votre activité ?

.....  
 .....  
 .....  
 .....

**Merci pour votre collaboration !**